



Assemblée générale

Soixante-quinzième session

8^e séance plénière

Jeudi 24 septembre 2020, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Bozkir (Turquie)

*En l'absence du Président, M^{me} Kadare,
Vice-Présidente (Albanie), assume la présidence.*

La séance est ouverte à 9 heures.

Allocution de M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Niger, qui va présenter l'allocution du Président de la République du Niger.

M. Abarry (Niger) : J'ai l'insigne honneur d'introduire la déclaration préenregistrée de S. E. M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger, à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Niger.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe I et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Côte d'Ivoire, qui va présenter l'allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : J'ai l'agréable devoir et l'insigne honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe II et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de M. Ilir Meta, Président de la République d'Albanie

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Albanie, qui va présenter l'allocution du Président de la République d'Albanie.

M^{me} Kadare (Albanie) (*parle en anglais*) : À l'occasion du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session, j'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Ilir Meta, Président de la République d'Albanie.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Albanie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe III et voir A/75/592/Add.4).

Conformément à la décision 74/562, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.



Allocution de M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Slovénie, qui va présenter l'allocution du Président de la République de Slovénie.

M^{me} Bavdaž Kuret (Slovénie) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir et l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Slovénie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IV et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Monaco, qui va présenter l'allocution du Prince souverain de Monaco.

M^{me} Picco (Monaco) : J'ai l'honneur d'introduire l'allocution de S. A. S. le Prince Albert II, Prince souverain de Monaco, pour le débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Prince souverain de Monaco.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe V et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen, qui va présenter l'allocution du Président de la République du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration de S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen, à l'occasion de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Yémen.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VI et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Burkina Faso, qui va présenter l'allocution du Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso.

M. Tiare (Burkina Faso) : J'ai l'honneur d'introduire la déclaration préenregistrée de S. E. M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso, à l'occasion de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VII et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de M^{me} Kersti Kaljulaid, Présidente de la République d'Estonie

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Estonie, qui va présenter l'allocution de la Présidente de la République d'Estonie.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M^{me} Kersti Kaljulaid, Présidente de la République d'Estonie, à l'occasion du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République d'Estonie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VIII et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de M. Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la République du Malawi et Ministre de la défense

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du

Malawi, qui va présenter l’allocution du Président de la République du Malawi et Ministre de la défense.

M. Ligoya (Malawi) (*parle en anglais*) : J’ai l’honneur et le privilège de présenter S. E. M. Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la République du Malawi, Ministre de la défense et Président du Groupe des pays les moins avancés, qui va apporter sa contribution au débat général de l’Assemblée générale à sa soixante-quinzième session par une déclaration préenregistrée.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L’Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Malawi et Ministre de la défense.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l’Assemblée générale (annexe IX et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Congo, qui va présenter l’allocution du Président de la République du Congo.

M. Balé (Congo) (*parle en anglais*) : J’ai l’honneur et le privilège de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, à l’occasion du débat général de l’Assemblée générale à sa soixante-quinzième session.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L’Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Congo.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l’Assemblée générale (annexe X et voir A/75/592/Add.4).

M. Popolizio, Vice-Président (Pérou), assume la présidence.

Allocution de Sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, Roi de Bahreïn

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Bahreïn, qui va présenter l’allocution du Roi de Bahreïn.

M. Alrowaiei (Bahreïn) (*parle en arabe*) : J’ai l’immense honneur de présenter une déclaration préenregistrée de Sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, Roi de Bahreïn, que Dieu le protège, à la soixante-quinzième session de l’Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L’Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi de Bahreïn.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l’Assemblée générale (annexe XI et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de S. E. M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Botswana, qui va présenter l’allocution du Président de la République du Botswana.

M. Kelapile (Botswana) (*parle en anglais*) : C’est avec un immense plaisir que je présente la déclaration préenregistrée de S. E. M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L’Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Botswana.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l’Assemblée générale (annexe XII et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de S. E. M. Alpha Condé, Président de la République de Guinée

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Guinée, qui va présenter l’allocution du Président de la République de Guinée.

M. Conte (Guinée) : J’ai l’honneur et le privilège d’introduire l’allocution de S. E. le professeur Alpha Condé, Président de la République de Guinée, à l’occasion du débat général de la soixante-quinzième session ordinaire de l’Assemblée générale des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L’Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l’Assemblée générale (annexe XIII et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de S. E. M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Gambie, qui va présenter l’allocution du Président de la République de Gambie.

M. Yabou (Gambie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie, pour le débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Gambie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XIV et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de S. E. M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Gabon, qui va présenter l'allocution du Président de la République gabonaise.

M. Biang (Gabon) : J'ai l'honneur d'introduire la déclaration préenregistrée de S. E. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise et Chef de l'État, dans le cadre du débat général de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République gabonaise.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XV et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de S. E. M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de l'État de Libye

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Libye, qui va présenter l'allocution du Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de l'État de Libye.

M. Elsonni (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens, pour commencer, avant de présenter la déclaration de la Libye, à saisir cette occasion pour confirmer une fois de plus que nous ne demandons qu'à appuyer toutes les initiatives et tous les efforts visant à trouver une solution pacifique à la crise libyenne.

Comme chacun l'a constaté, nous avons été les premiers à appeler au dialogue et à un cessez-le-feu, en dépit du fait que nous étions confrontés à une agression et à une tentative infructueuse de coup d'État. Nous

recherchons l'unité et le calme, et nous accueillons favorablement les initiatives de divers États qui appuient le dialogue politique entre Libyens.

Il nous semble étrange que certains États continuent d'utiliser un langage menaçant et de créer de fausses lignes rouges sur notre territoire, ce qui constitue des provocations directes contre le peuple libyen. Nous rejetons donc catégoriquement et dénonçons toutes ces menaces ainsi que toute autre menace d'ingérence. Nous soulignons qu'une telle approche ne fera qu'accroître les tensions et l'escalade. Nous appelons une fois de plus ces États à faire preuve de sagesse et de raison et à maîtriser les auteurs de violations du cessez-le-feu, qui incarnent les véritables menaces à la sécurité nationale et à la stabilité de l'ensemble de la région. Un tel comportement mine toutes les initiatives pacifiques de certains États, que nous accueillons avec satisfaction.

Je souhaite maintenant présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de l'État de Libye.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de l'État de Libye.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVI et voir A/75/592/Add.4).

Allocution de S. E. M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Chypre, qui va présenter l'allocution du Président de la République de Chypre.

M. Mavroyiannis (Chypre) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter une déclaration de S. E. M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe XVII et voir A/75/592/Add.4).

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance. Nous poursuivrons le débat général demain à 9 heures dans cette salle.

La séance est levée à 13 h 45.

Annexe I

Allocution de M. Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger

Monsieur le Président,
Excellences Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Vos qualités personnelles, votre longue et riche expérience et votre leadership constituent, je ne le doute pas, un atout important qui permettra à l'Assemblée générale de réaliser des progrès dans l'accomplissement du mandat qui lui a été confié par les États Membres. Je puis vous assurer de la disponibilité du Niger à vous apporter tout l'appui dont vous aurez besoin dans l'exercice de votre mission.

Je voudrais également rendre un hommage mérité au président sortant, M. Tijjani Muhammad-Bande pour son leadership dans la direction de la soixante-quatorzième session qui est marquée, comme vous le savez, par la situation inédite de la pandémie de COVID-19.

Je tiens enfin à féliciter le Secrétaire général, M. António Guterres, pour le travail exemplaire accompli en vue de rendre notre Organisation plus apte à répondre aux besoins des peuples à plus de solidarité, de sécurité et de développement, à travers la promotion du multilatéralisme. Je salue son leadership dans la gestion de la crise sans précédent de la COVID-19, en particulier son vibrant plaidoyer en faveur des pays en développement. Il a fait montre de courage dans la mise en œuvre des réformes. Le Niger apprécie son engagement personnel en faveur d'un cessez-le-feu mondial du fait de la COVID-19 et ses initiatives pour le climat et la stabilité au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Monsieur le Président,

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le Niger est membre non permanent du Conseil de sécurité, qu'il préside pendant ce mois de septembre.

Je tiens à remercier les États membres pour cette marque de confiance et d'estime à l'endroit de mon pays. Nous travaillons avec les membres du Conseil et avec tous les autres membres des Nations Unies pour promouvoir la paix et la sécurité internationales.

L'Assemblée Générale est certainement le meilleur endroit pour communiquer directement avec la communauté internationale. C'est pourquoi je saisis la présente occasion pour annoncer solennellement que c'est la dernière fois que je m'y exprime en qualité de Président de la République du Niger. La prochaine élection présidentielle qui se tiendra en décembre prochain dans mon pays sera l'occasion pour les Nigériennes et les Nigériens de choisir leur nouveau dirigeant. Quand on sait que c'est pour la toute première fois de son histoire que le Niger connaîtra un transfert de pouvoir de façon démocratique, cette échéance me remplit de fierté.

Cette échéance sera un moment décisif pour le Niger dans le cadre de ses efforts visant à l'approfondissement de son processus démocratique et de sa maturité politique. Il est comme d'autres pays africains, en transition démocratique. Il consolide

progressivement ses institutions démocratiques et je ne doute pas qu'à terme, notre pays laissera loin derrière lui les souvenirs des vicissitudes qui ont si longtemps jalonné son évolution institutionnelle.

Cette évolution qualitative est le résultat du travail effectué durant mes deux mandats. En effet, dès le début de mon premier mandat, j'ai fait du respect des textes constitutionnels et des institutions une vertu cardinale de ma gouvernance pour la renaissance du Niger. Mon souhait était de voir le Niger opérer une transformation sur tous les plans : politique, économique et social. Le bilan de dix ans de mise en œuvre du programme de renaissance est largement positif. Nous avons construit des routes, électrifié des villages, développé des infrastructures de télécommunication, nourri les Nigériens grâce à l'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens », éduqué et soigné nos enfants, promu l'accès à l'eau et à l'assainissement et enfin, créé des emplois notamment pour la jeunesse. Par ailleurs, en dépit des menaces des organisations terroristes et criminelles qui secouent le Sahel et le bassin du Lac Tchad, nous avons su conserver l'intégrité de notre territoire.

Monsieur le Président,

En cette période de crise internationale liée à la pandémie de COVID-19, le thème choisi pour notre session est plus que jamais important. Des décisions et des consensus sont attendus des Nations Unies pour que la communauté internationale agisse de la manière la plus effective pour surmonter ensemble les conséquences de la pandémie. C'est le moment de donner suite aux dispositions de la Charte stipulant avec force que les Nations Unies ont été créées pour servir les peuples.

Nous devons donc réfléchir à notre avenir commun, 75 ans après la création des Nations Unies. Il est indispensable que nous prenions des dispositions pour rendre l'ONU plus apte à répondre aux défis auxquels le monde est confronté. La gouvernance démocratique doit être mieux reflétée au niveau mondial. Nous avons besoin d'un multilatéralisme plus inclusif, plus à l'écoute des pays en développement et reflétant mieux les réalités du monde d'aujourd'hui. Ainsi, nous construirons ensemble un multilatéralisme plus efficace pour une meilleure gouvernance mondiale. Il faut renforcer la confiance. Il faut développer l'inclusion et la transparence.

Nous devons réaffirmer notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme. Nous devons revenir à une action résolue en faveur de l'efficacité, la représentativité, la responsabilité et la solidarité.

Monsieur le Président,

Les mesures prises par le gouvernement nigérien pour faire face à la pandémie nous ont permis de maîtriser sa propagation tout en prenant les mesures appropriées pour faire face à ses impacts socioéconomiques. Ainsi, notre plan de réponse couvre à la fois la réponse sanitaire immédiate et les mesures d'atténuation économique et sociale plus larges. Des éléments clés sont déjà mis en œuvre, tels que la distribution de nourriture, deux mois de services publics gratuits pour les ménages les plus vulnérables et un allègement fiscal temporaire pour les secteurs durement touchés. Nous mettons également en place un soutien au secteur privé sous la forme de garanties de prêt.

La COVID-19 met sous forte tension nos systèmes de santé. Elle a également un effet sur les réponses que nous apportons dans la lutte contre le paludisme, la tuberculose et les autres maladies tropicales trop souvent négligées. Je voudrais ici réitérer mon appel en faveur de la vaccination pour tous. En plus des efforts pour la mise à disposition du vaccin contre la COVID-19, nous devons continuer à soutenir la

recherche de vaccins ou encore de meilleurs traitements, contre des maladies comme le paludisme, le cancer, le diabète et le virus Ébola. Je me réjouis à cet égard que la polio ait été officiellement éradiquée en Afrique. Par ailleurs, c'est le lieu de saluer et de féliciter les soldats de la santé dans la guerre contre la COVID-19. Je sais que depuis 2013, il est célébré la semaine mondiale de la santé, début avril de chaque année, à l'initiative de l'OMS. Je propose la célébration d'une journée internationale des travailleurs de la santé de première ligne compte tenu de leur rôle dans la lutte contre la COVID-19.

La COVID-19 doit nous amener à renforcer nos investissements dans le système de santé, en particulier, la prise en charge pour les femmes et les filles. Les besoins sont particulièrement importants sur le Continent africain, qui concentre environ 17 % de la population mondiale, pour 1 % des dépenses globales de santé. Il est également important de repenser la question de l'accès aux médicaments car selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la Santé, 42 % des produits médicaux vendus en Afrique sont de qualité inférieure ou contrefaits. La pandémie de coronavirus nous rappelle que le système sanitaire mondial reste fragile. Il est nécessaire de mener une action politique coordonnée, décisive et innovante, en partenariat avec les Nations Unies et d'autres organisations internationales, pour faire face à la pandémie de la COVID-19. Vaincre la COVID-19 implique d'inclure l'Afrique dans la riposte mondiale sur la base de la Stratégie continentale commune de l'Afrique.

Je voudrais saluer les efforts du G20 et du Secrétaire général des Nations Unies, ainsi que d'autres partenaires, en faveur d'un moratoire sur la dette des États les plus fragiles. Face à l'urgence actuelle, nos États ont besoin d'un soutien financier, à la hauteur de la crise économique qu'ils connaissent. Un simple moratoire sur la dette, ne suffira pas, au regard des défis qui doivent être relevés. Il faut annuler purement et simplement la dette, concevoir et mettre en œuvre un nouveau paradigme pour prendre en charge les besoins de développement des pays les plus pauvres. « La difficulté ne réside pas tant dans le fait de concevoir de nouvelles idées, que d'échapper aux anciennes » disait un éminent économiste. C'est pourquoi, c'est toujours après des chocs que le monde se réforme. Le paradigme actuel date des lendemains des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979. Sa domination sans partage a fait croire à la fin de l'histoire. Mais il a produit des inégalités telles que le monde est, dans ce domaine, dans la situation où il se trouvait à la fin du 19^{ème} siècle. On a cru que la crise financière de 2008 serait l'occasion de procéder à sa réforme : il n'en fut rien. Le choc de la COVID-19 peut-il en être une ? Je l'espère profondément. Ce choc doit être l'occasion d'ouvrir le débat, y compris sur des questions qui paraissent utopiques aujourd'hui comme celles relatives à l'impôt mondial sur le capital pour lutter contre les inégalités, au revenu universel de base pour lutter contre la pauvreté, à la réduction du temps de travail pour lutter contre le chômage, ou même à l'ouverture des frontières pour mieux soutenir la croissance de l'économie mondiale. D'aucuns pensent qu'il s'agit de rêves. La fin de l'esclavage, l'émancipation des femmes, le suffrage universel, étaient aussi considérés comme des rêves.

Monsieur le Président,

Pour répondre aux aspirations des peuples africains contenues dans l'Agenda 2063, j'ai piloté au nom de mes pairs africains depuis 2017, la nouvelle dynamique d'intégration régionale avec l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), dont la phase opérationnelle a été lancée le 7 juillet 2019 à Niamey. La ZLECAf permettra à l'Afrique de mettre en place un

marché unique, de soutenir la croissance économique, de créer la prospérité à travers notamment la création d'emplois pour les jeunes dont 10 à 12 millions arrivent aujourd'hui chaque année sur le marché du travail.

La croissance et le développement de l'Afrique étaient prometteurs en début de l'année 2020. La croissance devait passer de 2,9 % en 2019 à 3,2 % en 2020 et 3,5 % en 2021. Des progrès non négligeables étaient enregistrés dans la réduction de la pauvreté et au niveau des indicateurs de santé. La COVID-19 a brisé cet élan et beaucoup de nos pays seront en récession. Avant la COVID-19, l'Afrique avait besoin de 600 milliards de dollars par an pour réaliser les ODDs. Ce chiffre sera certainement réévalué à la hausse. La pandémie commande donc de renforcer les partenariats bilatéraux, régionaux et interrégionaux. Elle commande de développer une meilleure coordination aussi bien avec les agences des Nations Unies qu'avec les institutions financières internationales. Le moment est venu de renforcer davantage les liens entre paix, sécurité au sens large et développement. Il s'agit de faire face ensemble à un état d'urgence mondial qui est autant sanitaire, économique, social, climatique que sécuritaire.

Le Niger est convaincu que les nombreuses menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales ne peuvent pas être résolues par les États pris individuellement, mais par une action collective de la communauté internationale. Je voudrais à cet égard rendre hommage aux vaillants soldats de la paix et aux éléments de nos forces de défense et de sécurité aux côtés desquels ils sont tombés sur le champ d'honneur notamment au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. Nous nous félicitons du renforcement des capacités opérationnelles et de renseignement des forces de défense et de sécurité au niveau national, de l'opérationnalisation de la Force multinationale mixte (FMM) dans le bassin du Lac Tchad et de la Force conjointe du G5 Sahel. Pour un financement pérenne de celle-ci, je salue la proposition de notre Secrétaire général, M. António Guterres, qui préconise de s'inspirer du modèle de la mission de l'Union Africaine en la Somalie (AMISOM). Par ailleurs, la création de la coalition de lutte contre le terrorisme au Sahel, la mise en place d'un commandement conjoint pour toutes les forces participantes dont Barkhane et Takuba, le déploiement prochain par l'Union Africaine d'un contingent de 3000 hommes, les initiatives de la CEDEAO, sont autant d'éléments qui suscitent l'espoir d'une victoire sur notre ennemi commun : le terrorisme et le crime organisé. C'est le lieu de faire part de notre préoccupation par rapport à l'évolution de la situation au Mali, surtout après le coup d'État intervenu dans ce pays le 18 août dernier.

Le Niger et les autres pays de la CEDEAO sont pleinement engagés dans la recherche de solutions pour une sortie de crise au Mali. Cela nécessite le retour des militaires dans leurs casernes et une transition dirigée par des autorités civiles. Au Mali, et sur l'ensemble de l'espace du G5 Sahel, nous avons besoin du multilatéralisme pour poursuivre le combat contre le terrorisme sous toutes ses formes en prenant dûment en compte les dimensions femmes et jeunes, parce que c'est sur le terrain de la pauvreté que prospère le terrorisme. Les enfants sont parmi les premières victimes des attaques terroristes qui ciblent les écoles dans la région du Sahel Central où des milliers d'enfants sont privés d'éducation. Or, notre région n'a pas créé ces maux. Ils lui ont été imposés. Notre région est une victime. C'est dire que la menace sécuritaire qui s'abat sur le Sahel n'est pas seulement une problématique locale mais une préoccupation de portée globale. Les efforts des États du Sahel doivent donc être adéquatement accompagnés sur le plan aussi bien bilatéral que multilatéral. C'est également le lieu de saluer les sacrifices consentis par les travailleurs humanitaires. Je sais que la résolution 2175 de 2014 les protège mais cette protection doit être renforcée.

Un mécanisme de surveillance de communication de l'information et de sanctions concernant les attaques contre les humanitaires, doit être mis en place.

Monsieur le Président,

Depuis le sommet d'Abidjan, le partenariat entre l'Afrique et l'Europe s'inscrit dans une nouvelle dynamique qui permet aux deux continents de définir conjointement leurs priorités. C'est à partir de cette approche innovante et plus inclusive que le groupe trilatéral ONU-UA-UE a été institué pour faire face à la situation dramatique des migrants africains dans les centres de détention en Libye.

Je voudrais ici réaffirmer la solidarité du Niger à l'endroit du peuple frère libyen, soumis à d'indicibles souffrances depuis plus d'une dizaine d'années. Il est regrettable que les conclusions pourtant prometteuses de la Conférence de Berlin sous le leadership de la Chancelière Merkel, n'aient pas été respectées par ceux-là même qui les ont adoptées. Dans la recherche d'une solution à cette crise, le rôle de l'Union africaine et des pays voisins de la Libye ne doit pas être négligé. Nous attendons vivement l'organisation d'une conférence de réconciliation nationale interlibyenne en vue de privilégier une solution politique de cette crise. Nous souhaitons la mise en place d'un envoyé spécial en Libye qui soit commun à l'ONU et à l'UA.

Ailleurs dans le monde, les situations en Syrie, en Birmanie, en Afghanistan, en Irak, au Yémen ou dans la région du Moyen Orient, le Niger participe activement aux efforts de la communauté internationale pour la paix et la sécurité des populations.

Sur la question palestinienne le Niger estime que le traitement durable de cette question passe nécessairement par des pourparlers entre Israël et la Palestine fondés sur des bases justes et unanimement acceptées, c'est-à-dire une solution à deux États, Israël et la Palestine, vivant côte-à-côte dans la paix et la sécurité, dans le strict respect des frontières de 1967, et conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies. En cette période de pandémie, nous exprimons notre solidarité à l'endroit du peuple palestinien en renforçant l'UNRWA dans son travail au profit des populations palestiniennes vulnérables. Nous étendons cette solidarité à tous les pays en crise. C'est pourquoi nous soutenons l'appel du Secrétaire général des Nations Unies pour une suspension ou la levée des mesures coercitives unilatérales pouvant entraver la capacité des États à combattre efficacement la pandémie de COVID-19 et à répondre aux besoins de leurs populations.

Monsieur le Président,

La COVID-19 nous interpelle sur le monde que nous voulons. Quel monde post-COVID-19 voulons-nous créer ? Quelles relations voulons-nous avoir avec notre planète ? Les réponses à ces questionnements sont comme je le disais tantôt d'ordre sanitaire, économique, humanitaire et politique. Le Niger perd chaque année, environ cent mille (100 000) hectares de terres arables, ce qui met les populations en situation d'insécurité alimentaire. Il convient par conséquent de protéger les terres et l'écosystème indispensable à la vie humaine. Le temps est venu de créer un nouveau contrat social pour la nature à l'échelle planétaire. Pour mieux nous remettre de la crise, nous devons aligner nos stratégies de sortie sur les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et créer une économie durable et inclusive en réduisant le risque de chocs futurs.

Nos modes de vie et de consommation ont un impact non négligeable sur la planète et sur l'utilisation des ressources. Il est impératif que nous y apportions des changements. C'est pourquoi nous travaillons en Afrique dans le cadre de la

Commission Climat pour la région du Sahel que j'ai l'honneur de présider pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le continent. C'est dans cet esprit que nous avons élaboré un Plan d'investissements climat global, pour la région du Sahel couvrant la période 2018-2030 qui constitue désormais un outil d'opérationnalisation de la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans la région. Dans la même veine, l'Initiative de la Grande Muraille Verte nous permet également de construire un avenir plus durable et plus équitable et de concrétiser notre vision de la neutralité en matière de dégradation des terres. En préservant la santé de nos terres et en favorisant des solutions fondées sur le respect de la nature, nous préservons aussi la santé de nos peuples.

Monsieur le Président,

Il y a un siècle, lorsque la grippe espagnole a frappé un monde déchiré par la Grande guerre, peu d'institutions multilatérales existaient. Les pays ont combattu la pandémie avec les moyens qui n'existaient pas aujourd'hui et ont beaucoup appris. Aujourd'hui, l'Organisation mondiale de la Santé est devenue le cadre multilatéral le plus pertinent à notre disposition pour faire face de manière concertée aux épidémies. D'autres institutions multilatérales comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) sont autant d'outils pour démultiplier notre capacité collective à régler les problèmes mondiaux.

Nous exhortons les États membres à soutenir les efforts du Secrétaire général visant à réformer l'Organisation, à renforcer son rôle et à la doter des moyens pouvant lui permettre de remplir ses missions de façon adéquate. Le Niger réitère une fois de plus son attachement à la Position africaine commune telle qu'exprimée à travers le Consensus d'Ezulwini. Le système multilatéral issu de la seconde guerre mondiale a permis la définition et la mise en œuvre de normes et principes fondés sur le développement de l'humain. Aujourd'hui, le respect de l'individu, la défense des libertés, la lutte contre la pauvreté ou les épidémies sont des priorités du système multilatéral mondial.

Au-delà des réformes institutionnelles, c'est aussi dans nos sociétés que ce combat se gagne, par le changement en profondeur de nos comportements et de nos politiques. Il faut que nous inventions une économie respectueuse de l'humain, de l'environnement.

Monsieur le Président,

Le soixante-quatrième anniversaire des Nations Unies est l'occasion de réfléchir sur la manière de les rendre encore plus aptes à relever les nouveaux défis. Nous devons préserver les acquis générés par le multilatéralisme et les renforcer. Si le système international continue d'être perçu comme injuste et inégal, si nous n'assurons pas la primauté du droit sur la force, si nous ne répondons pas aux besoins de nos citoyens, alors les facteurs d'instabilité se multiplieront et la manifestation d'hostilité idéologique envers la gouvernance mondiale et les modèles démocratiques prospéreront. Le monde multilatéral que nous voulons ne pourra reposer exclusivement sur les rapports de force entre les grandes puissances. Voilà peut-être, Monsieur le Président, le plus important des enseignements que la crise de la COVID-19 nous aura prodigués. Dans cet esprit, je voudrais rappeler les propos de Dag Hammarskjöld qui disait que l'ONU est vouée non pas à nous emmener au paradis, mais à nous sauver de l'enfer. Nous avons aujourd'hui besoin d'une ONU plus agile, plus démocratique, plus coordonnée et plus efficace, qui nous mène vers un monde plus sécurisé, plus inclusif et durable.

Je voudrais pour conclure, m'inspirer de la fameuse phrase de Thucydide : « Nous méritons des éloges, pour nous être montrés plus justes que ne l'impliquait notre puissance ». Être plus juste, c'est aussi tout faire pour éviter de tomber dans le piège

éponyme afin de protéger l'humanité d'une confrontation mondiale aux conséquences irréparables. Nous devons trouver un nouvel équilibre mondial. Voilà l'opportunité que nous offre la COVID19.

Je remercie de votre aimable attention.

Annexe II

Allocution de M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire

Excellence Monsieur Volkan Bozkir, Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement ;

Excellence Monsieur António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs ;

Honorables délégués ;

Monsieur le Président,

Je voudrais, à l'entame de mon propos, vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et rendre un vibrant hommage à votre prédécesseur, le professeur Tijjani Muhammad-Bande, du Nigéria, pour avoir su adapter le fonctionnement de l'Assemblée générale aux contraintes liées à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

Cet hommage va également à l'endroit du Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres, pour son plaidoyer inlassable en faveur d'un soutien plus affirmé aux pays en développement, face à cette crise sanitaire sans précédent. La forme inédite de cette soixante-quinzième session de notre Assemblée générale nous interpelle sur la gravité de la situation que le monde traverse, et sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour que notre Organisation continue à remplir ses missions au service de l'humanité.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Depuis plusieurs mois, la COVID-19 bouleverse la vie de nos États et plonge le monde dans une crise socioéconomique de grande ampleur, la plus grave depuis le début du XXI^e siècle. En dépit des progrès importants réalisés dans les domaines de la santé et de la recherche scientifique, nous semblons impuissants à stopper la propagation du virus ou à atténuer son impact. Le nombre de décès causés par la pandémie est en constante hausse, l'économie mondiale est quasiment à l'arrêt et les pays vivent désormais retranchés derrière leurs frontières. Le quotidien des populations est totalement bouleversé, avec des conséquences dramatiques pour les couches les plus fragiles.

Dans ces conditions, la pandémie pourrait effacer plus d'une décennie de croissance économique et de progrès sociaux réalisés par le continent africain qui fait preuve, de l'avis de tous, d'une extraordinaire résilience. Cette bonne évolution est due, notamment, à la capacité d'anticipation des Gouvernements et à l'adoption de plans de riposte courageux, en dépit de ressources limitées.

Pour faire face à cette pandémie, mon pays, la Côte d'Ivoire, a adopté un Plan de Riposte Sanitaire d'environ 171 millions de dollars US et un Plan de Soutien Économique, Social et Humanitaire de 3 milliards de dollars US, destiné à soutenir le secteur privé et les ménages à revenus modestes. Au total, cet effort massif sans précédent, qui représente 5 % du PIB de mon pays, a permis d'obtenir des résultats impressionnants dans la lutte contre la COVID-19. Ces résultats figurent, d'ailleurs, parmi les meilleurs du continent africain, grâce, notamment, à un corps médical compétent et dévoué.

C'est le lieu de saluer la solidarité internationale dont a bénéficié la Côte d'Ivoire pour la mise en œuvre de ces programmes et de remercier tous les pays amis ainsi que les partenaires au développement qui nous ont apporté appui et assistance à travers diverses contributions financières, techniques et matérielles.

Ces excellents résultats sont également le fruit d'importantes réformes et investissements dans le domaine de la santé. En effet, nous avons, au cours de la période 2018-2020, investi environ 1 milliard 500 millions de dollars US dans le secteur de la santé pour accompagner la mise en place de la Couverture Maladie Universelle. Nous entendons poursuivre cette trajectoire vertueuse en matière de gouvernance sanitaire, sur la période 2021-2025, avec un investissement d'environ 3 milliards de dollars US.

Toutefois, face à cet ennemi commun qu'est la Covid-19, le monde a affiché un front désuni qui perdure et retarde l'émergence d'une solution collective et efficace. Dans la panique suscitée par la Covid-19, nous avons délaissé les cadres et instruments qui nous auraient permis d'exprimer davantage de solidarité, de mobiliser les ressources nécessaires au financement des plans de riposte sanitaire, économique et humanitaire nationaux. En ce qui concerne l'Afrique et plus particulièrement mon pays, le soutien multiforme apporté par certains de nos principaux partenaires au développement est important, mais il s'avère insuffisant et sans commune mesure avec les montants dégagés individuellement par les grandes économies, ou collectivement par certaines communautés régionales au profit de leurs membres.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Face à la progression de la Covid-19, les pays en développement, notamment les pays africains, subissent plus durement les effets économiques et sociaux de l'absence d'initiatives de portée mondiale en faveur de leurs économies. Dans ce contexte, en ma qualité de Champion de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, je me réjouis de l'initiative du G20 d'accorder un moratoire sur le service de la dette publique bilatérale au profit de plusieurs pays africains.

J'appelle l'ensemble des partenaires du continent à prendre des mesures plus courageuses, destinées à soulager nos économies durement affectées par les effets de la Covid-19. Les besoins financiers de l'Afrique sont évalués à 100 milliards de dollars US par an sur trois ans, soit au total 300 milliards de dollars US. En outre, les pays devraient disposer de marges de manœuvre budgétaires afin de leur permettre de poursuivre les investissements sociaux nécessaires et tenir compte des besoins en matière de sécurité, notamment dans les pays confrontés au terrorisme.

Le monde doit, enfin, entendre l'appel des Africains à l'annulation de la dette publique de leurs pays. Mon pays soutient les démarches de l'Union Africaine visant à renégocier, de manière collective, la dette du continent avec les créanciers, et à obtenir une extension du moratoire sur la dette, évoqué plus haut. Mais, il faut aller plus loin et agir sans plus tarder. Les pays africains ont besoin de solutions pérennes, notamment de liquidités et d'investissements, afin de résister au choc inédit subi par nos populations et de poursuivre le processus de développement du continent.

Parmi ces solutions, je recommande le recours aux Droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international ; un mécanisme qui a déjà fait preuve d'efficacité lors de la crise financière mondiale de 2008-2009.

La lutte contre la Covid-19 ne doit pas faire oublier les autres maladies telles que le paludisme et le sida, qui font davantage de victimes dans les pays africains. Elle ne doit surtout pas réduire à néant les efforts en matière de lutte contre la pauvreté. Dans ce domaine, mon pays a engagé des réformes vigoureuses qui ont permis de faire reculer la pauvreté de 15,6 points de pourcentage en huit ans.

L'Etude régionale sur la pauvreté de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Banque mondiale confirme, en effet, que la Côte d'Ivoire est passée d'un taux de pauvreté de 55,01 % en 2011 à 39,4 % en 2018. Ce sont donc environ 1,6 million d'Ivoiriennes et d'Ivoiriens qui ont été sortis de la pauvreté pendant cette période.

De même, toujours selon les statistiques récentes de la Banque mondiale, le produit intérieur brut (PIB) par tête d'habitant de la Côte d'Ivoire a plus que doublé, passant ainsi de 1120 dollars US en 2011 à 2290 dollars US en 2019, faisant de la Côte d'Ivoire le pays avec le plus fort revenu par tête d'habitant dans la sous-région ouest-africaine.

Ces performances, la Côte d'Ivoire les doit à une économie dynamique portée par une gouvernance rigoureuse, qui nous a permis, au cours des neuf dernières années, de réaliser un taux de croissance moyen de 8 % par an. Le taux de croissance de l'économie est estimé à environ 1,8 % en 2020 et sera d'environ 7,9 % en 2021. En dépit du contexte particulièrement difficile lié à la Covid-19, nous continuons la mise en œuvre des programmes à impacts sociaux, tels que le Programme social du Gouvernement qui nous permettra de réduire davantage le taux de pauvreté.

C'est ainsi que nous avons, grâce aux programmes d'électrification, d'adduction en eau potable et d'amélioration de l'offre en matière d'éducation et de santé, permis à des millions de nos concitoyens de bénéficier de l'électricité et de l'eau potable, et d'avoir à proximité de leurs lieux de vie, des écoles et des centres de santé.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

La pandémie de Covid-19 nous rappelle combien le monde a besoin des Nations Unies pour agir, ensemble, dans l'intérêt commun. Nous devons remettre notre Organisation commune au centre de la riposte collective contre cette pandémie. Ainsi, au niveau sanitaire, il s'agira de garantir l'accès de tous à un vaccin dès qu'il sera disponible.

Au niveau économique, l'assistance financière en faveur des pays en développement devra être accrue et mieux coordonnée.

La Covid-19 dessine les menaces auxquelles notre monde est appelé à faire face au cours des prochaines années, et qui doivent nous amener à renforcer les moyens d'action des Nations Unies, et son partenariat avec les organisations régionales. Aucun pays ne pourra relever tout seul ces nouveaux défis, en raison de leur caractère global et de leurs conséquences néfastes sur les populations et les économies.^[F] Hélas, de nos jours, l'on constate que l'efficacité des Nations Unies et des mécanismes de coopération multilatérale, où se forment les solutions consensuelles aux défis globaux, est constamment mise à rude épreuve, en raison d'initiatives unilatérales nourries par des rivalités stratégiques et des leaderships concurrents.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Organisation des Nations Unies célèbre cette année ses 75 ans. Je demeure convaincu que nous devons soutenir et redynamiser le multilatéralisme, seul capable de garantir durablement la paix et la stabilité internationales. Les défis liés au réchauffement climatique, à la pauvreté, au terrorisme et à la persistance de la menace nucléaire et des conflits armés, entre autres, légitiment davantage cette nouvelle ambition multilatérale à laquelle mon pays souscrit. C'est le sens de notre adhésion à l'Accord de Paris sur le climat et des initiatives prises au sein du Conseil de sécurité

des Nations Unies lors de notre mandat qui s'est achevé en 2019. C'est également la motivation de notre participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et de notre engagement dans la recherche de solutions pacifiques aux différends dans notre région.

Afin de donner à notre Organisation commune une plus grande légitimité et crédibilité, il est urgent de mener, à terme, la réforme du Conseil de sécurité. Il est nécessaire de forger le consensus le plus large autour de la question de l'entrée, pleine et effective, de l'Afrique au Conseil de sécurité des Nations Unies de manière permanente. Il est temps que l'Afrique prenne, enfin, toute sa place au sein de cet organe important.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le peuple ivoirien va élire le 31 octobre 2020, son prochain Président de la République. En dépit de la crise sanitaire liée à la Covid-19, toutes les dispositions sont prises pour que cette élection soit apaisée et transparente, à l'image de celle de 2015. Je me réjouis de la participation effective de toutes les parties prenantes à ce processus et voudrais exprimer ma profonde gratitude à tous les partenaires, notamment les Nations Unies, la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Africaine, engagés aux côtés de la Côte d'Ivoire pour la réussite de cette consultation électorale.

Cette élection intervient dans un environnement démocratique, consolidé par d'importantes réformes sociopolitiques et par des progrès économiques et humains indéniables qui font de mon pays, une nation prospère et l'une des économies les plus performantes au monde.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je voudrais réitérer le plein soutien de la Côte d'Ivoire à l'Organisation des Nations Unies, qui doit demeurer le cadre privilégié pour apporter des réponses pérennes aux défis majeurs de notre temps.

Je souhaite plein succès aux Nations Unies et joyeux 75^{ème} anniversaire.

Je vous remercie.

Annexe III

Allocution de M. Ilir Meta, Président de la République d'Albanie

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

Je voudrais commencer par féliciter chaleureusement l'Ambassadeur Volkan Bozki, de la Turquie, de son élection au poste prestigieux de Président de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président, l'Albanie est honorée de servir, sous votre direction, en tant que Vice-Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session, représentant le Groupe des États d'Europe orientale.

Vous pouvez pleinement compter sur notre soutien et notre partenariat engagés, tout au long de cette session historique.

Monsieur le Président,

Au cours des 75 années d'existence de l'Organisation des Nations Unies, les raisons d'être fiers n'ont pas manqué. Grâce à la coopération mondiale qui s'est développée dans le cadre de l'ONU, nous avons pu prévenir des conflits militaires majeurs et réduire la souffrance humaine.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est un jalon historique et doit être pour nous l'occasion de réfléchir à la manière de renforcer l'ONU et de la rendre plus efficace afin qu'elle puisse relever les défis mondiaux et sans précédent auxquels nos sociétés sont confrontées.

Monsieur le Président,

La pandémie de COVID-19 a plongé le monde dans une profonde crise sanitaire et économique. Ses conséquences socioéconomiques se feront certainement sentir pendant de nombreuses années encore, avec des répercussions imprévisibles pour la paix et la sécurité mondiales.

La crise actuelle menace de ralentir et même d'inverser les progrès réalisés sur le front des nouveaux objectifs de développement durable.

La sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté, le développement économique, les changements climatiques et l'égalité des sexes sont en jeu, exacerbant les vulnérabilités et les inégalités existantes au sein des pays et entre eux.

La façon dont nous réagirons déterminera la vitesse à laquelle le monde se redressera et façonnera notre capacité de réaliser les objectifs de développement durable et de gérer d'autres défis mondiaux.

La réponse mondiale à la pandémie de maladie à coronavirus a mis à l'épreuve le multilatéralisme et exposé les limites des institutions internationales existantes. Mais elle a également démontré les conséquences alarmantes d'une coopération mondiale défaillante.

La pandémie a jeté un nouvel éclairage sur la nécessité pour l'humanité de disposer d'un système multilatéral renforcé, fondé sur les principes et les idéaux consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international.

L'Organisation des Nations Unies doit être au centre d'un multilatéralisme inclusif et efficace, dans lequel les organisations internationales, les institutions financières, la société civile, le monde des affaires et d'autres parties prenantes opèrent au travers de liens institutionnels plus étroits.

À cet égard, nous appuyons fermement la vision et l'ambitieux programme de réforme du Secrétaire général de l'ONU. L'Albanie est convaincue qu'une ONU réformée débouchera sur une approche plus intégrée à l'échelle du système qui permettra de réaliser le Programme 2030 et d'assurer que personne n'est laissé pour compte.

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

En ce moment critique, nous devons répondre aux craintes et aux espoirs des personnes que nous servons.

Afin d'aplatir la courbe de la pandémie et de prévenir une crise économique mondiale, nous devons réagir collectivement, dans un esprit d'unité et de solidarité.

Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter l'ONU de l'appui qu'elle a mobilisé afin de procurer des équipements de protection individuelle et d'autres fournitures médicales à plus de 130 pays, ainsi que d'accompagner les efforts en cours visant à accélérer la recherche et le développement d'un vaccin, qui doit être abordable et accessible à tous les habitants de la planète.

Monsieur le Président,

L'année 2019 a été difficile pour l'Albanie. Nous avons été frappés par deux puissants séismes, qui ont fait plus de 50 morts et causé 1 milliard de dollars de dégâts.

Nous sommes reconnaissants aux pays amis qui nous ont aidés durant cette période difficile et qui ont apporté un soutien financier et en nature à nos efforts de reconstruction qui se poursuivent.

Nous sommes également reconnaissants de l'appui que nous avons reçu de l'ONU, qui s'est avérée être un véritable partenaire.

Ses organismes ont été mobilisés dès le premier jour. Des experts en sauvetage et en secours ont été déployés immédiatement, appuyant nos autorités nationales aux côtés de partenaires d'Europe et d'ailleurs.

Puis, la COVID-19 a frappé. L'Organisation mondiale de la Santé a accompagné notre réponse à chaque étape du processus. Ensemble, l'ONU a également préparé un plan de réponse socioéconomique pour assurer une action coordonnée à l'échelle de l'ONU et un appui efficace à la réponse nationale.

L'Albanie travaille d'arrache-pied pour réaliser l'objectif mondial que s'est fixé l'ONU s'agissant de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 45 % au cours de la prochaine décennie et de parvenir à zéro émissions nettes d'ici à 2050, conformément à l'Accord de Paris.

En outre, nous avons adopté la Stratégie sur les changements climatiques et le Plan d'action pour l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

Alors que l'Albanie s'efforce d'exploiter pleinement son potentiel économique, nous avons aligné nos priorités et objectifs nationaux sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur la Stratégie nationale de développement et d'intégration.

Cette stratégie a pour objectif très important de protéger les communautés roms et égyptiennes, les personnes handicapées et d'autres groupes potentiellement vulnérables et marginalisés.

Des progrès ont également été réalisés en termes d'égalité des sexes, le nombre de femmes travaillant dans les institutions de l'État et l'administration publique augmentant de jour en jour.

Monsieur le Président,

Nous devons accorder une attention particulière aux besoins des groupes les plus vulnérables, en particulier ceux des jeunes. Les effets économiques résultant de la pandémie entraîneront une augmentation du nombre de chômeurs parmi les jeunes, les poussant à fuir leur pays d'origine.

Il s'agit indubitablement d'une menace mondiale, qui touche en particulier les pays dont l'économie est fragile.

Distingués délégués,

La Présidence albanaise de l'OSCE en 2020 est une preuve tangible de notre engagement indéfectible à promouvoir la paix et la sécurité internationales par le dialogue et la coopération multilatérale, à un moment où les tensions et la polarisation s'accroissent.

En sa qualité de Présidente de l'OSCE, l'Albanie a fermement soutenu l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en faveur d'un cessez-le-feu mondial.

Afin de continuer à participer activement à l'instauration de la stabilité et de la sécurité, l'Albanie a présenté sa candidature à l'élection de membre non permanent du Conseil de sécurité, pour le mandat 2022-2023.

L'Albanie est fermement convaincue que le multilatéralisme est essentiel pour relever les défis mondiaux. Nous apporterons une contribution proactive à la paix et à la sécurité internationales grâce à notre expérience régionale, en tant que facteur clef de la paix, de la stabilité et de la sécurité.

Nous adopterons une approche active, constructive et mature et agirons avec responsabilité pour renforcer le multilatéralisme par le biais de partenariats et de la coopération.

Je saisis cette occasion pour appeler tous les pays distingués de l'Assemblée générale à appuyer la candidature de l'Albanie au Conseil de sécurité pour la période 2022-2023.

Monsieur le Président,

Dans le monde complexe et interconnecté d'aujourd'hui, on ne peut pas s'attendre à ce que des pays modestes comme l'Albanie puissent rivaliser avec leur économie et leurs biens matériels.

Ils peuvent néanmoins contribuer à enrichir le monde avec ce qu'ils ont de plus précieux : leur identité, leur histoire, leur culture, leurs traditions et leurs valeurs.

L'une des traditions que nous apprécions et chérissons le plus est l'harmonie sans pareil qui règne entre les religions en Albanie.

Bien que les Albanais appartiennent traditionnellement à des religions différentes, ils vivent pacifiquement côte à côte depuis des temps immémoriaux. Durant sa visite en Albanie en 2014, le pape François a parlé de « fraternité religieuse ».

L'année dernière, nous avons organisé en Albanie une conférence régionale, « La religion comme instrument de paix », en collaboration avec le Département d'État des États-Unis, dans le but de faire progresser la liberté de religion en tant que question fondamentale des droits de l'homme.

Ce précieux patrimoine de tolérance interreligieuse et culturelle définit ce que nous sommes en tant que nation. L'histoire exceptionnelle qui raconte la manière dont les Albanais ont risqué leurs vies pour protéger et secourir les juifs durant l'Holocauste est une expression remarquable de notre esprit de tolérance, de compassion et de respect de nos semblables, les autres êtres humains.

L'Albanie est fière d'offrir au monde un message de coexistence et de dialogue entre les religions.

C'est un message qui peut se révéler un antidote puissant contre l'intolérance croissante et l'extrémisme violent qui minent la paix et la sécurité.

Distingués délégués,

L'adhésion à l'Union européenne reste le principal objectif stratégique de l'Albanie.

Plus tôt cette année nous avons accueilli avec satisfaction la décision politique du Conseil de l'UE d'ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Albanie.

Nous sommes pleinement conscients que nous devons répondre aux critères restants avant la première conférence intergouvernementale.

Ce processus exige de déployer des efforts concertés au niveau national, et le Gouvernement doit jouer un rôle directeur et déterminé afin d'avancer vers des réformes véritables et durables.

Un engagement renouvelé devrait aboutir à des résultats concrets concernant des critères essentiels relatifs au fonctionnement démocratique et à l'état de droit, qui devront refléter le consensus politique entre les partis et contribuer à la stabilité générale du pays.

Nous avons exprimé notre sincère reconnaissance aux institutions européennes et aux États membres qui nous ont aidés à nous relever du séisme qui nous a frappés et à lutter contre les répercussions de la pandémie de COVID-19.

L'Albanie continue de se conformer pleinement à la politique étrangère de l'UE dans la région, et elle est fière de sa ferme alliance européenne et euro-atlantique fondée sur des valeurs communes.

Monsieur le Président,

L'Albanie est consciente de ses obligations en tant que membre responsable de la communauté internationale.

Dans les efforts qu'elle ne cesse de déployer pour renforcer la paix et la sécurité, l'Albanie a déployé des contingents, sous l'égide de l'ONU, de l'UE et de l'OTAN, au sein de diverses opérations de maintien de la paix au Soudan du Sud, en Kosova, en Bosnie-Herzégovine, au Mali et en Afghanistan.

Notre objectif et notre intérêt principaux consistent à garantir une paix et une stabilité durables dans notre région, les Balkans occidentaux.

Notre région a une histoire tragique de dictatures, d'oppression et de conflits militaires. En dépit de l'héritage difficile qui continue de hanter la région, des progrès significatifs ont été accomplis au cours des deux dernières décennies, en grande partie grâce au cycle de réformes lancées par les processus d'élargissement en cours de l'OTAN et de l'Union européenne.

Nous encourageons et saluons le fait que le facteur albanais continue d'appuyer la trajectoire européenne et euro-atlantique dans toute la région, en renforçant dans le même temps la coopération régionale et l'appropriation de projets ambitieux à l'échelon régional.

Nous accueillons avec satisfaction l'accord sur la normalisation économique entre la Kosova et la Serbie, facilité et garanti par le Président des États-Unis, Donald Trump.

Nous gardons l'espoir que cet accord insufflera une nouvelle dynamique aux relations entre la Kosova et la Serbie.

Les deux pays doivent saisir cette occasion pour conclure un accord final et juridiquement contraignant de reconnaissance mutuelle et de pleine normalisation de leurs relations, avec la médiation de l'Union européenne.

L'Albanie est fermement convaincue que la République de la Kosova est un exportateur de sécurité et de stabilité dans les Balkans.

La Kosova a établi un cadre constitutionnel et juridique solide qui fournit une protection inédite aux droits des minorités et à leur patrimoine culturel. Ceci est pleinement conforme, et souvent supérieur, aux acquis européens en matière de protection des droits de l'homme.

La Kosova est aujourd'hui membre de nombreuses organisations internationales et initiatives régionales.

L'adhésion de la Kosova à toutes les organisations internationales, y compris l'ONU, bénéficierait non seulement à la Kosova, mais également à l'ensemble de la communauté internationale.

Pour terminer, Monsieur le Président, je réitère une fois de plus que l'Albanie est fermement favorable à un ordre basé sur des règles, réformé et revigoré, avec l'ONU en son centre. Nous, les États Membres, devons jouer notre rôle en défendant et en renforçant le système multilatéral afin d'en bénéficier.

Merci de votre aimable attention !

Annexe IV

Allocution de M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie

Excellences, Mesdames et Messieurs, chers Amis, Monsieur le Président,

Nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU. Il y a 75 ans, nos prédécesseurs sont parvenus à utiliser leur expérience d'une guerre mondiale dévastatrice et ont pris en main la construction de la vision d'un monde meilleur.

Un monde de prospérité et de paix.

Un monde de bien-être mondial.

Un monde de coopération mondiale au service des générations futures.

Ils ont créé l'Organisation des Nations Unies.

Et nous nous retrouvons ici aujourd'hui, Chers Amis, une famille de nations confrontée à des menaces tout aussi dévastatrices : une crise sanitaire et économique mondiale, la dégradation de l'environnement – tout ceci menace le bien-être de notre espèce et de notre habitat – notre planète.

Le meilleur moyen de lutter contre les menaces mondiales actuelles est un multilatéralisme efficace. Un recul de la coopération multilatérale ne ferait que magnifier les problèmes et les défis auxquels nous faisons face au sein de toutes nos sociétés.

Pour lutter contre les menaces que rencontre l'Humanité actuellement, pour renforcer notre résilience commune, Mesdames et Messieurs, nul n'est assez fort à lui seul ; nous devons être vigilants, actifs, responsables, courageux et sages – ENSEMBLE.

Mesdames et Messieurs,

Dans un environnement mondial qui évolue rapidement, nous dépendons de plus en plus des nouvelles technologies et des infrastructures numériques.

Les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle sont déjà devenues l'épine dorsale de nos vies quotidiennes qui permet aux entreprises et aux services publics essentiels de fonctionner.

Nous devons les mettre au service de l'humanité. La Slovénie déploie des efforts à cette fin avec le tout premier centre mondial pour l'intelligence artificielle de l'UNESCO, qui a été créé à Ljubljana en novembre dernier.

Un des principaux défis, c'est la cybersécurité. Selon nous, le cyberspace doit être sûr, mondial, ouvert, libre et ouvert à tous.

La fragmentation et l'affaiblissement des régimes internationaux de sécurité sont préoccupants. Cela doit renforcer notre attachement à des processus conventionnels internationaux efficaces de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération.

Toutes les questions de prolifération pressantes doivent être réglées par des moyens diplomatiques et pacifiques.

Une condition préalable à la réalisation d'une paix et d'une réconciliation durables consiste à lutter contre les violations graves des droits humains. Nous appuyons donc la Cour pénale internationale en tant qu'institution centrale dans la lutte contre l'impunité.

Nous continuerons de collaborer et de coopérer avec l'ONU et d'autres enceintes.

La Slovénie est particulièrement active dans le domaine du déminage, qui touche la vie des civils, en particulier les enfants. J'ai le plaisir de signaler qu'ITF Enhancing Human Security, une organisation slovène à but non lucratif, est parvenue à maintenir ses capacités et sa présence opérationnelles sur le terrain durant la pandémie.

Monsieur le Président,

Les objectifs de développement durable constituent une feuille de route claire pour une planète verte et saine. La Slovénie, qui assumera la présidence de l'Union européenne durant le deuxième semestre de 2021, placera la protection de l'environnement au premier rang de ses priorités. La COP26, prévue l'année prochaine, devrait réellement changer la donne.

Récemment et pour la première fois, la Slovénie a versé une contribution d'1 million d'euros au Fonds vert pour le climat.

Excellences,

La Slovénie considère elle aussi la perte de biodiversité comme un problème mondial urgent.

Nous avons consacré le droit à l'eau potable dans notre constitution. Nous reconnaissons la préservation des ressources en eau comme un élément clef pour la protection de la biodiversité.

Sur l'initiative de la Slovénie, l'ONU a proclamé la Journée mondiale des abeilles, qui est célébrée le 20 mai, reconnaissant l'importance des abeilles et d'autres pollinisateurs pour la sécurité alimentaire, la biodiversité et le développement durable.

Mon plaidoyer personnel pour la protection de l'environnement est à la fois mondial et local, et il a pour but de lancer des débats publics sur les changements climatiques, de créer un comité pour la politique climatique et d'appuyer les mouvements de jeunes.

Je réitère la détermination de la Slovénie et ma détermination personnelle à endiguer la perte de biodiversité qui se fait à un taux sans précédent et à stopper les effets des changements climatiques.

C'est pourquoi je m'associe au « Leaders' Pledge for Nature » (l'« Engagement des dirigeants pour la nature »).

Mesdames et Messieurs,

La crise de la COVID-19 a fait rudement prendre conscience de l'importance de la solidarité et de la coopération – entre nous et au sein des organisations multilatérales, notamment l'Organisation mondiale de la Santé.

La pandémie de COVID-19 a des conséquences sociales et économiques dévastatrices. Des vies dépendent d'informations précises communiquées en temps utile. Le plein exercice du droit à la liberté d'expression, l'accès à des informations publiques et la protection des journalistes sont essentiels au bien-être de nos sociétés.

Mon pays, la Slovénie, a vu le jour inspiré par la quête de la démocratie et des droits fondamentaux. Nous savons – et la crise de la COVID-19 en cours l'a confirmé – que les droits humains ne sauraient être considérés comme allant de soi.

La situation des groupes les plus vulnérables – ceux qui ne bénéficient pas de soins de santé suffisants et ceux qui sont poursuivis et historiquement marginalisés, s'est encore aggravée.

Nous devons souligner une fois de plus qu'il n'y a pas de place pour la discrimination fondée sur une quelconque situation personnelle dans les sociétés modernes.

Personne ne doit être laissé pour compte.

Alors que nous célébrons les 25 ans de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, nous nous réjouissons des progrès réalisés en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes.

Chers amis,

Il y a 75 ans, nos mères et nos pères ont dit « plus jamais ça ». Ils ont dit « non » à une guerre totale de plus, aux morts et aux souffrances inutiles, non aux tendances nationalistes et extrémistes, non à une vie dans l'incertitude et la peur.

Comme beaucoup d'entre vous, j'ai grandi dans la paix et la prospérité, dans un monde fondé sur les valeurs et les idées des fondateurs de l'ONU. Certes, l'ONU n'a pas réussi à prévenir tous les conflits, et elle pourrait et devrait souvent réagir plus rapidement, mieux, avec plus de détermination. Néanmoins, nous devons convenir que le monde est un endroit meilleur depuis le 24 octobre 1945, grâce à l'ONU.

Cependant, Mesdames et Messieurs,

Le monde d'aujourd'hui est très différent de celui d'il y a 75 ans. Le monde d'aujourd'hui est moins prévisible et moins sûr qu'il ne l'était hier.

Sur fond de pandémie de COVID-19, le fait même que nous célébrons cet important anniversaire de cette manière sans précédent – chacun chez soi, dans sa propre région du monde, indique clairement que nous sommes capables de nous adapter. Nous adapter pour faire notre travail commun pour la seule humanité et la seule planète que nous partageons tous.

Qu'il me soit donc permis de saisir cette occasion pour réaffirmer l'engagement de la Slovaquie en faveur de la coopération multilatérale dans le cadre de l'ONU et d'autres organisations internationales et régionales, y compris au sein des paramètres de son adhésion à l'Union européenne, dont elle aura la présidence en 2021.

Dans cette optique, il est essentiel que des progrès soient faits en matière de respect des droits humains, du droit international et de l'état de droit, ainsi que dans le sens d'un développement global, inclusif et durable de nos sociétés.

Le monde est de plus en plus connecté et interdépendant. La crise de la COVID-19 l'a indéniablement montré.

Nous, et l'ONU en tant qu'institution, devons changer et grandir avec lui. Je suis convaincu que nous pourrions relever les défis mondiaux au mieux par notre action commune.

Il y a 75 ans, nos prédécesseurs ont construit le premier pont. Aujourd'hui, notre monde est un réseau dense de ponts et je vous demande, dans l'intérêt des générations actuelles et futures, dans l'intérêt de vos proches et de vous-mêmes, de ne pas les démolir.

Je tiens à tous vous féliciter.

Je tiens à féliciter et à remercier nos prédécesseurs, qui ont eu le courage et la vision nécessaires pour tout mettre en œuvre.

Je tiens à féliciter la génération de nos parents et notre propre génération d'avoir poursuivi l'aventure malgré tous les obstacles.

Et je souhaite à notre jeunesse, qui prend lentement le relais, d'avoir le courage et la sagesse de faire mieux que nous.

Je voudrais donner le dernier mot à l'éminent romancier slovène Boris Pahor, également célèbre pour être le plus âgé survivant connu des camps de concentration nazis, et qui, à 107 ans, lutte encore ouvertement contre tous les totalitarismes.

Il a déclaré : « L'humanité a assez de sagesse et de puissance pour trouver la voie qui nous permettra de sortir des crises et de devenir des êtres humains plus éthiques ». Je le crois.

HVALA ! Merci !

Annexe V

Allocution de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Les circonstances particulières du débat général de cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale sont anecdotiques quand, depuis des mois, des familles, des communautés, des pays sont pris dans la tourmente de la pandémie de la Covid-19 et de ses conséquences.

Je tiens à saluer ici le leadership de Son Excellence le Professeur Tijjani Muhammad-Bande. Il a su maintenir le cap dans des moments particulièrement difficiles et permettre à l'Assemblée générale de poursuivre l'essentiel de ses travaux.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement le Secrétaire général, António Guterres, et à travers lui tout le personnel des Nations Unies, qui n'a eu de cesse de mobiliser le système onusien jusque dans les zones de conflits et ce, afin de protéger les plus vulnérables.

Les réformes des activités de développement ont permis une coordination efficace des équipes de terrain et ont mis en valeur les compétences, le dévouement et le courage de ces femmes et de ces hommes qui œuvrent au quotidien pour honorer les mandats que nous leur avons confiés.

Monsieur le Président Bozkir, vous avez donné la prééminence à la concertation et à la coordination, pour que les États Membres relèvent les immenses défis dans un esprit d'entraide et d'efficacité.

Vous savez pouvoir compter sur l'entière coopération de ma délégation alors que la Principauté de Monaco exerce l'une des présidences de cette soixante-quinzième session.

Monsieur le Président,

Ces dernières années, le monde a subi une succession de crises que nous avons dû affronter dans cette enceinte : la montée du terrorisme, l'intensification des flux migratoires, les bouleversements climatiques, la crise financière de 2008 et maintenant la pandémie qui génère une crise économique et sociale.

En dépit de ces obstacles majeurs, nous avons adopté des lignes directrices novatrices : le Programme de développement à l'horizon 2030 et ses ODD en 2015 ainsi que l'Accord de Paris sur le climat en 2016 et le Pacte mondial pour des migrations sûres en 2018, pour ne citer que ceux-là.

Le système international est toutefois déstabilisé et le multilatéralisme remis en cause. Dans un contexte où ressurgissent des tendances nationalistes et protectionnistes, il est vital que nous nous mobilisions de façon coordonnée et solidaire.

Aucun État, quels que soient sa taille, sa puissance militaire ou économique, ne peut affronter seul les enjeux internationaux actuels.

L'interconnexion de nos États impose une réponse collective aux menaces transnationales qui mettent à mal les progrès durement acquis et fragilisent la paix et la sécurité internationales.

L'arrêt brutal imposé à nos économies par le confinement nécessaire a impacté nos ressources.

Monaco, résolument attaché au multilatéralisme et à ses institutions, s'est acquitté de ses engagements statutaires et continuera à se conformer à ses obligations. Fidèle à sa tradition de solidarité envers les plus vulnérables, la Principauté a ainsi participé à l'effort collectif pour lutter contre la pandémie, notamment en répondant à l'appel mondial d'urgence lancé par les Nations Unies.

Monsieur le Président,

Le Secrétaire général a appelé à bâtir un multilatéralisme de réseaux regroupant toutes les agences, organisations et entités, locales, régionales et internationales. C'est en effet en se montrant plus inclusif, à l'écoute de tous, que nous pourrions être assurés « de ne laisser personne de côté ».

À ce titre, les femmes et les filles ne sauraient être plus longtemps mises à l'écart d'un tel mouvement en cette année marquée par un triple anniversaire : les 25 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, les 20 ans de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur « les femmes, la paix et la sécurité » et les 10 ans de la création d'ONU-Femmes.

Voilà 25 ans que l'égalité femmes/hommes est à notre agenda et pourtant les femmes et les filles constituent toujours le principal groupe touché par les inégalités.

Malgré certains progrès, la situation dans le monde évolue extrêmement lentement.

De surcroît, le rapport 2020 sur les Objectifs de développement durable souligne le lourd tribut que les femmes paient face à la crise rendant encore plus distante la réalisation de l'ODD 5.

D'une part, les femmes sont les plus impliquées dans la lutte contre la Covid-19 et donc les plus exposées à la contamination, et d'autre part, une forte et intolérable augmentation des cas de violence domestique est à déplorer ainsi qu'un taux particulièrement élevé de déscolarisation des filles.

Mon gouvernement s'est résolument engagé à défendre les intérêts des femmes et poursuivra, au travers du Comité pour la promotion et la protection des droits des femmes, créé en 2018, son action en faveur de la réduction des inégalités et la lutte contre les discriminations et les violences, dont les femmes sont encore trop souvent victimes.

C'est aussi en écoutant et en faisant confiance à la jeunesse que nous construirons un avenir plus robuste et plus durable.

L'inclusion politique est une demande centrale de la jeunesse. L'année passée, beaucoup d'entre nous ont salué l'engagement dont ont fait preuve les jeunes sur la question du climat.

Aujourd'hui, si les jeunes sont moins affectés par le virus de la Covid-19, ils subissent de plein fouet la crise économique qui en découle. Nombre d'entre eux sont concernés par des statuts précaires qui ne leur procurent pas la protection sociale.

D'autres se retrouvent coupés de tout moyen d'accès à l'éducation. Il est indispensable que nous établissions des dispositions spécifiques afin d'éviter que nos jeunes ne se retrouvent enfermés durablement dans le piège de la pauvreté.

Monsieur le Président,

Si les nouvelles technologies ont largement participé au développement de nos sociétés, elles contribuent malheureusement à l'essor d'un nouveau contexte d'insécurité. Ces derniers mois ont formidablement accéléré la transition numérique, mais ces progrès se sont accompagnés également d'une explosion des cyberattaques.

Le cyberspace est désormais une zone d'affrontements à part entière, au même titre que la terre, la mer et le ciel.

Que devient la souveraineté à l'heure du numérique, quand la sécurité, le droit, l'économie, la fiscalité et la monnaie sont remis en cause ? Il convient, à mon sens, de s'entendre sur des règles communes afin d'édicter des mesures d'encadrement et de bonne conduite. Cela n'est pas seulement la garantie d'un meilleur fonctionnement de nos institutions, mais c'est aussi l'assurance de préserver la souveraineté des États et les libertés individuelles.

En même temps, la vague de désinformation s'est intensifiée notamment au travers des réseaux sociaux ces derniers mois. Nos sociétés sont vulnérables à ces manœuvres. Aussi, je salue la campagne de sensibilisation lancée par les Nations Unies afin de lutter contre l'infodémie.

Monaco a entrepris de se doter de compétences numériques fortes pour, d'une part, capter les nombreuses opportunités qu'offre le numérique en matière économique et environnementale et, d'autre part, s'assurer d'un développement durable et respectueux des personnes.

Ainsi, le modèle numérique responsable et durable que j'ai voulu pour mon pays s'accompagne non seulement d'investissements importants en infrastructures, formations et aides aux entreprises mais également de l'édiction de règles législatives.

Monsieur le Président,

On ne peut aborder ce nouveau contexte d'insécurité sans évoquer la gravité de la crise climatique. Les catastrophes naturelles de grande ampleur vont s'intensifier et provoqueront, nous le savons, des situations humanitaires d'urgence, des déplacements de populations. Ces catastrophes auront un impact sur l'accès aux ressources naturelles. Ces phénomènes sont des vecteurs d'instabilité politique et de conflits.

La pandémie actuelle a démontré à quel point nous sommes vulnérables lorsque nous détruisons les écosystèmes planétaires. Les scientifiques sont clairs à ce sujet et nous devons nous attendre à un risque accru d'épidémies de ce genre si nous ne changeons pas nos comportements.

Le ralentissement de nos activités imposé par la pandémie n'a pas infléchi la courbe de la hausse des températures ni réduit la destruction de la nature.

Aussi, les reports des grands rendez-vous environnementaux ne signifient pas une suspension sine die de nos engagements mais appellent bien au contraire à un redoublement de nos efforts. L'urgence est toujours là et, plus que jamais, une mobilisation de tous est nécessaire.

À ce titre, je tiens à saluer l'initiative du Secrétaire général de convoquer un Sommet sur la Biodiversité, lui accordant ainsi sa juste place au cœur de notre agenda politique. La décision collective de le maintenir, le 30 septembre prochain, en dépit du contexte sanitaire, confirme cet engagement auquel je souscris pleinement.

Monaco est, et demeure, résolument engagé pour la protection de l'environnement et le développement durable. Que ce soit en poursuivant la transition énergétique, en accélérant le développement de la mobilité douce, ou en faisant la promotion de l'économie circulaire, la Principauté a placé l'évolution des modes de consommation et de production au cœur de son projet de société. Chaque volet de l'action du Gouvernement monégasque doit s'inscrire dans les exigences d'un développement durable. Telle est la ligne que je lui ai fixée dès 2005.

Monsieur le Président,

Alors que la crise actuelle a focalisé une grande partie de l'attention mondiale sur les chiffres de la croissance et sur la relance de l'économie, il y a un risque important que nous nous détournions des autres piliers du développement durable.

Aussi est-il fondamental de saisir l'opportunité qui nous est offerte de repenser nos modèles économiques et sociaux en s'appuyant sur des principes respectueux de l'environnement.

Plus que jamais, la feuille de route que nous avons établie en 2015 doit nous guider dans cette période de grande incertitude. Plus que jamais, la pandémie de la Covid-19 démontre qu'il est crucial d'atteindre les objectifs définis par le Programme de développement à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur le changement climatique et le Programme d'action d'Addis Abeba.

Pour ce faire, un surcroît d'ambition et de mobilisation est nécessaire, non seulement pour vaincre la Covid-19 mais aussi pour adapter nos instruments de coopération multilatérale.

La période de distanciation sociale que nous vivons doit faire résonner en nous les mots « Ne laisser personne de côté » que nous avons mis au cœur des ODD et ceux sur lesquels s'ouvre le Préambule de la Charte des Nations Unies « Nous, peuples des Nations Unies », afin d'accroître notre solidarité.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe VI

Allocution de M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, Président de la République du Yémen

[Original : arabe]

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux,
Excellence, Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,
Vos Majestés et Excellences,

Je voudrais à l'entame de mon propos féliciter sincèrement le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session et lui souhaiter plein succès dans la poursuite de ses travaux. J'aimerais également exprimer mes sincères remerciements et ma gratitude au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, pour les efforts qu'il déploie à la tête de l'Organisation afin qu'elle puisse jouer son rôle dans la protection de la paix et de la sécurité internationales et s'acquitter de sa noble mission. Son action rejaillira sur tous les peuples et pays, y compris la République du Yémen.

Heureusement, l'Organisation des Nations Unies n'a pas ménagé ses efforts pour parvenir à une paix durable au Yémen et a cherché sans relâche à relever les défis auxquels nous sommes confrontés, en particulier les défis humanitaires.

J'ai également l'honneur d'adresser mes sincères félicitations au grand peuple yéménite ici dans le pays et à l'étranger, à l'occasion des célébrations de la glorieuse et éternelle révolution yéménite en septembre et octobre. Elles coïncident avec le débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La session de l'Assemblée générale de cette année est la sixième qui se tient alors que nous, en République du Yémen, endurons des circonstances difficiles et pénibles en raison de la guerre imposée à notre peuple par la milice putschiste houthiste, soutenue par l'Iran, qui est son appui dans la région. Cette milice a commencé à ourdir ses plans dans le sillage de l'exécution de l'Initiative du Golfe, avec son mécanisme de mise en œuvre, alors que se tenait avec succès la Conférence de dialogue national sans exclusive, qui a établi une feuille de route pour l'avenir de la République du Yémen, avec la participation de l'ensemble des acteurs politiques.

La milice houthiste, qui a envoyé ses représentants à la Conférence de dialogue national, n'a pas apprécié la tournure des événements. Elle a commencé en même temps à préparer un coup d'État contre le pays. Elle a commencé à mobiliser ses forces pour provoquer l'effondrement de villes et d'agglomérations et déplacer des citoyens de leurs foyers et de leurs régions. Elle a même envahi la capitale, Sanaa, en septembre 2014, pris en otage les institutions nationales et sapé la légitimité élue et le climat politique. Elle a réprimé les libertés, fait des descentes dans des maisons et fait exploser des écoles et des lieux de culte. Elle a réprimé les voix dissidentes et harcelé les citoyens. Cette milice a transformé Sanaa, une ville chargée d'histoire et de civilisation et avec une tradition de coexistence, en une immense prison tout en mettant nos citoyens derrière des barreaux.

L'ONU a joué un rôle vital et remarquable en supervisant le processus de transition politique au Yémen, qui est en cours depuis 2011. Selon l'Initiative du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, cela a marqué le début de la période de transition. Un gouvernement national a été formé et une élection présidentielle a eu lieu. La Conférence

de dialogue national s'est tenue avec la participation de toutes les strates de la société yéménite. Une nouvelle Constitution yéménite a été rédigée conformément aux résultats de ce dialogue. Elle aurait dû être soumise à un référendum du peuple yéménite puis adoptée afin que des élections puissent se tenir en application de la nouvelle Constitution. Cependant, le coup d'État houthiste a perturbé le processus de transition et mené à une guerre contre le peuple yéménite.

Cette guerre qui nous a été imposée a provoqué une catastrophe humanitaire, détruit notre société et créé des vagues de déplacements collectifs. Elle a également causé la répression, des disparitions forcées et les pires situations de pauvreté jamais connues par notre peuple depuis des décennies. Nous avons tendu la main pour la paix. Nous faisons tout notre possible pour appuyer et faciliter les efforts de l'ONU et de son envoyé spécial actuel, M. Martin Griffiths, ainsi que des envoyés qui l'ont précédé, afin de sauver notre pays et de rétablir une paix durable et globale. L'objectif est de mettre fin aux effusions de sang au Yémen et à la catastrophe yéménite parce que le peuple yéménite n'acceptera pas le modèle iranien sur son territoire, quelles que soient les circonstances et les difficultés.

Il convient de rappeler les concessions que nous avons faites dans notre quête de paix au cours des cinq dernières années. Nous nous sommes engagés il y a quelques mois – aux côtés de nos frères de la coalition, dirigée par le Royaume d'Arabie saoudite, pour appuyer la légitimité yéménite – à établir un cessez-le-feu unilatéral et à appuyer les efforts de M. Martin Griffiths en vue d'un cessez-le-feu durable et global qui permettrait de relancer le processus politique. Toutefois, ces efforts ont malheureusement échoué du fait de l'obstination de la milice terroriste houthiste et de ses parrains au sein du régime iranien. Pire encore, cette milice en a profité pour se mobiliser et attaquer des provinces et des villes, causant de nouveaux massacres parmi les civils dans plusieurs régions et villes du Yémen.

Ce que vous observez aujourd'hui est une escalade sans merci orchestrée par des milices, en particulier dans les provinces de Mareb, Jaouf et Beïda, où la milice houthiste mène une campagne militaire aveugle depuis plusieurs mois. Elle attaque des zones résidentielles avec des missiles balistiques, sans le moindre égard pour la vie des civils ou les millions de personnes déplacées qui ont fui les régions sous le contrôle de la milice. Ces milices terroristes ciblent systématiquement les civils et les infrastructures civiles du Royaume d'Arabie saoudite. Tout ceci montre clairement leurs intentions véritables et la manière dont elles envisagent la paix.

La communauté internationale doit jouer son rôle pour mettre fin à l'arrogance houthiste et à la souffrance de la population. Elle doit exercer une pression efficace et nécessaire sur les putschistes et leur parrain à Téhéran pour qu'ils appliquent les résolutions du Conseil de sécurité, s'abstiennent de faire couler le sang et de semer la destruction et ouvrent l'accès à l'aide humanitaire pour tous les Yéménites.

Je saisis également cette occasion pour m'adresser au monde et faire la lumière sur la souffrance de notre peuple patient, qui subit des tragédies et des tortures de toutes sortes dans les conditions de vie difficiles découlant de la guerre menée par les putschistes. Nous remercions tous nos frères et amis, toutes les organisations et tous les pays donateurs de leurs efforts et de leur soutien. Eux non plus ne peuvent échapper au chantage, aux contraintes et au siège alors qu'ils tentent d'atténuer la souffrance multiforme du peuple yéménite en pleine guerre. Les problèmes économiques se multiplient, tout comme les obstacles que rencontrent le Gouvernement et les institutions nationales alors qu'ils tentent de s'acquitter de leurs responsabilités en fournissant des services aux citoyens et en rétablissant la normalité dans les zones libérées.

J'appelle la communauté internationale à soutenir les efforts du Gouvernement pour régler les problèmes économiques, ainsi que ses politiques et plans e pour renforcer la devise nationale en vue de garantir la stabilité des foyers. La communauté internationale ne doit pas permettre aux houthistes de manipuler l'aide humanitaire ou de faire du chantage au Gouvernement en pillant les fonds réservés au paiement des salaires. Ils continuent de saper les efforts de l'ONU à cet égard.

J'appelle la communauté internationale à prendre un engagement sérieux et urgent afin d'éviter la catastrophe imminente concernant le pétrolier *FSO SAFER*. Les milices houthistes refusent de laisser l'ONU accéder au pétrolier pour procéder à des réparations et à des travaux d'entretien.

Avec l'appui illimité de nos frères du Royaume d'Arabie saoudite, nous avons beaucoup progressé dans la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, qui vise à instaurer la stabilité et à nous permettre d'examiner les événements regrettables qui se sont déroulés dans la capitale provisoire, Aden, en août 2019. Nous faisons tout notre possible pour faciliter la mise en œuvre de l'accord parce que nous estimons que nous devons conjuguer nos efforts pour garantir la reconstruction et le développement, sous les auspices de l'État. Nous réitérons notre confiance que nos frères continueront d'appliquer cet accord.

Pour terminer, j'espère que la présente session sera couronnée de succès, et que l'ONU progressera et s'emploiera plus efficacement à soutenir l'humanité et à réaliser le bonheur. J'espère que les résolutions de l'ONU nous aideront à relever les immenses défis qui se posent. Mes vœux de développement et de prospérité accompagnent tous les États Membres et leurs populations. Je souhaite également le bonheur, le bien-être et la prospérité à l'humanité dans son ensemble.

Que la paix et la bénédiction de Dieu soient avec vous.

Annexe VII

Déclaration de M. Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso et Président du Conseil des ministres du Burkina Faso

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Votre brillante élection à la présidence de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale m'offre l'agréable occasion de vous adresser mes vives félicitations ainsi que celles de ma délégation.

Monsieur le Président sortant, Cher professeur Tijjani Muhammad-Bande

Lorsque vous accédez à la présidence de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies au titre de l'Afrique, nous étions bien loin de nous imaginer que notre Organisation, et au-delà d'elle, le monde entier, connaîtrait une crise sanitaire aussi profonde que celle de la Covid-19.

Face à cette situation imprévisible, vous avez su avec votre équipe, vous adapter aux nouvelles exigences et relever les défis qui étaient les vôtres pour assurer la continuité des activités et le fonctionnement de l'Assemblée générale.

Monsieur le Secrétaire général,

Le 22 janvier dernier, vous avez présenté devant l'Assemblée générale vos priorités 2020, en identifiant ce que vous avez appelé les quatre « cavaliers de l'apocalypse » que sont les tensions géostratégiques mondiales, la crise climatique « existentielle », la méfiance croissante des peuples partout dans le monde et le « côté obscur » du monde numérique.

Malheureusement moins de deux mois après, un cinquième cavalier de l'apocalypse, très destructeur, la maladie à coronavirus est apparue et s'est ajoutée aux quatre déjà identifiés. Depuis lors, vous vous êtes pleinement investi pour que l'ONU se mobilise pour faire face à la pandémie et à ses conséquences multidimensionnelles.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Le 14 juin 2019 l'Assemblée générale des Nations Unies a, par la résolution 73/299, décidé de célébrer le soixante-quinzième anniversaire de notre organisation commune sous le thème « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme ». Mais avec la crise mondiale déclenchée par la pandémie de la Covid-19, le Président de l'Assemblée générale a complété le thème général de la célébration avec la mention « affronter la Covid-19 grâce à une action multilatérale efficace ».

Ce thème qui sous-tend toutes les activités, réunions et conférences organisées par l'ONU en 2020, vient nous rappeler les raisons fondamentales de la création de notre organisation.

Pour la commémoration de cet anniversaire, nous aurions tous aimé être présents physiquement au Siège à New York, pour célébrer ensemble les valeurs prônées et défendues par l'Organisation des Nations Unies depuis sa création en 1945.

Malheureusement, la pandémie en a décidé autrement, rappelant la fragilité du monde et notre interdépendance.

Dès le 9 mars 2020, le Burkina Faso enregistrait ses premiers cas de COVID-19. Le Gouvernement a dû adapter ses actions aux réalités du moment, en prenant des mesures de quarantaine et de confinement des villes, et des restrictions diverses.

Monsieur le Président, distingués délégués,

La pandémie de COVID-19 est une crise multidimensionnelle, et risque d'anéantir tous les efforts en matière de développement dans de nombreux pays, surtout ceux touchés par les conflits.

C'est pourquoi, le Burkina Faso remercie le Secrétaire général de l'ONU pour son appel mondial à la solidarité, lancé le 31 mars 2020. Cet appel a permis la mise en place d'un cadre mondial visant à favoriser une réponse intégrée et souple, pour tirer le meilleur parti de l'empreinte mondiale du système onusien.

Je saisis l'occasion pour saluer les mesures d'allègement de la dette en faveur des pays en développement, mais surtout pour lancer un appel pour son annulation pure et simple.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation

Il y a de cela quelques mois, la question de la criminalité organisée était essentiellement analysée sous le prisme de la lutte antiterroriste. Aujourd'hui, avec l'émergence de la pandémie de maladie à coronavirus, il nous faut dorénavant tenir compte du triptyque, criminalité organisée-terrorisme-COVID-19.

Dans cette guerre contre le terrorisme dans la région du Sahel, je voudrais saluer le soutien et l'accompagnement de la communauté internationale, preuve s'il en était encore besoin que la lutte contre le terrorisme est une question de sécurité internationale.

Sur le volet purement militaire, on peut souligner des avancées notables dans l'action de la Force conjointe du G5 Sahel et des troupes amies. Aussi, nous ne saurions passer sous silence l'implication fort appréciable du Secrétaire général, du Conseil de sécurité, et de l'Union européenne dans la révision, en février 2020, de l'accord technique entre l'Union européenne, les Nations Unies et le G5 Sahel qui permet désormais d'étendre l'appui de la MINUSMA à la Force conjointe du G5 Sahel au-delà des frontières du Mali.

Cependant, il faut regretter que ladite Force n'ait toujours pas atteint le niveau opérationnel souhaité. Aussi voudrais-je réitérer notre appel au Conseil de sécurité pour que cette Force soit placée sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et bénéficie d'un financement pérenne.

Je lance aussi un vibrant appel à tous les partenaires à soutenir activement la coalition internationale pour le Sahel créée en janvier 2020 à Pau, en France.

Monsieur le Président

Distingués délégués

Dans notre lutte contre le terrorisme, des organisations ont accusé nos Forces de défense et de sécurité d'exactions et de violations des droits humains. Je voudrais

ici réaffirmer que nos Forces de défense et de sécurité exécutent leurs missions dans le respect des droits de l'homme, notamment le droit à la vie et le droit à l'intégrité physique des personnes, tels que garantis par les instruments juridiques auxquels le Burkina Faso est partie.

Toutes les fois où les membres des Forces de défense et de sécurité ont été mis en cause par des accusations, des enquêtes ont été ouvertes afin de situer les responsabilités et de sanctionner les auteurs.

Je tiens à rassurer les partenaires du Burkina Faso et la communauté internationale, qu'en dépit de la modestie de nos moyens, les Forces de défense et de sécurité luttent contre le terrorisme avec professionnalisme, dans le strict respect des règles d'engagement qui régissent leurs actions.

En tout état de cause, le Burkina Faso ne ménagera aucun effort pour relever les défis de la lutte contre le terrorisme, pour garantir la protection de ses populations et des réfugiés, et continuera à œuvrer pour ramener la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national, dans le respect des règles du droit international.

Dans ce sens, le 1^{er} juillet dernier, mon gouvernement a marqué son accord pour l'ouverture d'un bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Burkina Faso.

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation

Au Burkina Faso, les électeurs iront aux urnes le 22 novembre 2020 pour des élections couplées, présidentielle et législatives. Toute la classe politique, majorité comme opposition, a décidé, de manière consensuelle, d'aller aux élections, en dépit de l'insécurité qui prévaut dans certaines régions du pays.

Je réaffirme l'engagement de mon gouvernement à organiser des élections transparentes, inclusives et apaisées. À cet effet, dès juillet 2019, j'ai institué un cadre de dialogue politique permanent avec l'ensemble des composantes de la classe politique burkinabè, pour lever les obstacles qui viendraient à se poser tout au long du processus.

Monsieur le Président

Distingués délégués

Au Burkina Faso, nous avons pris conscience très tôt de la nécessité de préserver l'environnement. Dans toutes nos politiques, les dispositions sont prises pour inverser la tendance de la dégradation de l'environnement, et assurer durablement la gestion des ressources naturelles.

Les tragiques inondations de ces dernières semaines dans notre pays et dans plusieurs pays du continent, viennent nous rappeler la nécessité d'avoir un engagement plus fort en faveur de l'approche multilatérale, incarnée par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation

Le Burkina Faso, pays contributeur de troupes qui accompagne les Nations Unies dans la recherche de la paix, a, malgré sa propre situation intérieure, déployé 1130 hommes dont un bataillon et deux unités de police constituée et 60 postes individuels.

Je saisis l'occasion pour réaffirmer la disponibilité du Burkina Faso à toujours s'engager aux côtés des Nations Unies pour la recherche de la paix partout dans le monde par le déploiement de son personnel en uniformes et de ses experts judiciaires.

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation

Le monde dans lequel nous vivons fait peur car la paix et la sécurité internationales sont menacées au vu des tensions géostratégiques mondiales.

Aujourd'hui encore, les questions africaines sont les plus nombreuses dans l'agenda du Conseil de sécurité.

La crise sécuritaire qui persiste dans la région du Sahel et dans le bassin du lac Tchad est une véritable préoccupation à laquelle il faut trouver des réponses, sachant que la situation créée en Libye en est une des causes.

C'est donc dire que le règlement de la crise politique en Libye est un des gages du retour de la paix dans ces régions. Aussi invitons-nous le Conseil de sécurité à nommer le nouvel Envoyé spécial conjoint ONU/Union Africaine pour conduire les négociations.

Au Mali, nous appelons à un règlement de la crise politique, et à un retour rapide à l'ordre constitutionnel, et soutenons les décisions de la CEDEAO, pour une transition civile.

Sur le dossier du Sahara occidental, les avancées notables qui ont été enregistrées suite à la tenue des deux tables rondes de Genève entre l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le Front Polisario, méritent d'être consolidées. Et pour ce faire, le Burkina Faso souhaite la nomination du nouvel Envoyé spécial pour poursuivre l'œuvre de son prédécesseur.

Sur la situation au Moyen-Orient, et singulièrement sur le conflit israélo-palestinien, il y a véritablement lieu de relancer les efforts diplomatiques visant à mettre fin au conflit.

Au sujet du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba depuis 1962, le Burkina Faso réitère son appel pour sa levée.

Le Burkina Faso félicite Cuba qui a su endiguer la pandémie, et, par solidarité internationale, a envoyé des centaines de médecins et personnels soignants dans plus de 35 pays à travers le monde en réponse à des demandes d'aide immédiate.

Monsieur le Président

Distingués délégués

Soixante-quinze ans après sa création, et après plus de 20 ans de négociations intergouvernementales, la réforme des Nations Unies se fait encore et toujours attendre. Pourtant, tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elle doit permettre de réparer l'injustice faite à l'Afrique, et que la revendication africaine est une aspiration.

Je réitère donc le soutien de mon pays à la Position commune africaine, telle que reflétée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte au terme desquels, l'Afrique doit être pleinement représentée dans tous les organes de décision de l'ONU, en particulier au Conseil de sécurité.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation

Mesdames et Messieurs

En adoptant le 21 septembre dernier la Déclaration finale de commémoration du soixante-quinzième anniversaire de notre Organisation, nous avons reconnu que notre Organisation n'a pas atteint le niveau que ses pères fondateurs avaient souhaité car la pauvreté, la faim, le terrorisme, l'extrémisme ou encore l'insécurité entre autres, sont toujours d'actualité.

Face à ce constat nous nous sommes engagés devant l'histoire à ne laisser personne de côté, à promouvoir la paix et la coopération digitale, et à prendre en compte les jeunes, les femmes et les filles, dans toutes nos politiques de développement.

Nous reconnaissons l'interdépendance des différents défis auxquels fait face l'ONU lesquels ne peuvent être résolus que par le renforcement du multilatéralisme. C'est pourquoi je fonde l'espoir que le rapport du Secrétaire général qui nous sera proposé avant la clôture de la 75^{ème} session, nous permettra de regarder l'avenir avec plus d'optimisme.

Une fois de plus nous réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme. L'ONU doit rester notre boussole commune.

Vive les Nations Unies

Vive la coopération internationale

Je vous remercie.

Annexe VIII

Allocution de M^{me} Kersti Kaljulaid, Présidente de la République d'Estonie

Président de l'Assemblée générale,
Secrétaire général Guterres,
Chers membres de la famille des Nations Unies,
Mes frères et sœurs,

L'auteur français Albert Camus écrivait : « Il y a eu dans le monde autant de pestes que de guerres. Et pourtant, pestes et guerres trouvent les gens toujours aussi dépourvus ».

L'année dernière, nous nous sommes tous réunis à New York pour la traditionnelle Assemblée générale des Nations Unies qui semble maintenant appartenir à un passé lointain, et l'occasion elle-même semble appartenir à un monde qui n'existe plus.

La pandémie qui a profondément bouleversé notre mode de vie nous a également appris une leçon. Une leçon sur ce que les changements climatiques signifient dans la réalité – perte d'écosystèmes diversifiés, risques de cohabitation des êtres humains et de toutes les autres espèces dans des villes surpeuplées. Une inquiétude teintée d'amertume pour la survie de l'humanité, et un travail acharné de tous les instants au sein des organisations multilatérales pour veiller à éviter un combat mondial pour des ressources limitées.

Une leçon sur la nécessité d'éviter de limiter les droits de l'homme et les libertés au profit de la survie du plus fort.

Une leçon sur l'importance de la technologie et des solutions numériques, à la fois pour éviter les risques sanitaires et pour mettre fin à la pollution inutile de notre planète.

Une leçon sur le partage équitable du fardeau dans la lutte contre les changements climatiques, sur l'accès équitable à la technologie pour promouvoir une plus grande égalité des chances pour les personnes partout dans le monde, sur les moyens équitables et transparents de s'assurer que la technologie n'est pas utilisée de manière à nuire à nos sociétés.

L'Estonie est le premier État au monde à s'être transformé numériquement, avec la mise en ligne de tous les services publics. L'adaptation aux perturbations causées par la pandémie s'est limitée à l'amélioration de l'enseignement en ligne et au passage au travail à distance. Nous avons observé moins de difficultés que dans n'importe quel autre pays pour mettre en ligne tout ce qui était auparavant sur papier.

Les taux élevés de pénétration des technologies numériques dans la société, l'égalité d'accès aux services numériques promue par les secteurs public et privé pour différentes tranches d'âge et différents groupes sociaux, conjugués à une identité numérique forte et légalement protégée, ont beaucoup aidé.

Nous voulons la même chose pour le reste du monde.

Nous voulons l'égalité des chances pour que les gens, partout dans le monde, puissent travailler à distance, où qu'ils se trouvent. Nous voulons que les personnes ayant des besoins particuliers et les femmes confinées à la maison bénéficient de l'égalité des chances pour pouvoir travailler par des moyens numériques, de façon intermittente, en

fonction de leur emploi du temps. Nous voulons un marché du travail mondial libre, qui n'oblige pas les gens à migrer, mais leur permet de rester où ils veulent.

En Estonie, 30 % des emplois sont réalisables à distance. L'Estonie, qui s'est industrialisée tardivement, sert de modèle aux pays qui cherchent à sauter les étapes à l'aide des technologies.

Nous contribuons au développement des services électroniques dans le monde entier, notamment en Afrique, grâce au mémorandum numérique entre l'Estonie et l'Union africaine. Cette année, nous organiserons également un sommet mondial du commerce numérique avec les Émirats arabes unis. Nos petites et moyennes entreprises mettent en place des services électroniques pour d'autres pays, en coopérant avec des partenaires locaux afin d'obtenir des solutions sur mesure et d'accroître la résilience des écosystèmes numériques. Parce que nous savons que chaque État numérique préservera son identité et sa culture, même en ligne.

C'est un avantage, mais aussi un piège. Les dirigeants du monde entier doivent comprendre que les services numériques ne permettront pas à eux seuls de débarrasser un pays d'une bureaucratie boursouflée, de la corruption ou de l'inefficacité. En numérisant ces problèmes, nous ne ferons qu'aggraver la situation, à moins que nous n'augmentions simultanément la transparence et que nous ne mettions de l'ordre dans nos processus. Ainsi, la numérisation peut rendre nos États plus efficaces et les rapprocher de leurs citoyens.

Les technologies numériques contribuent également à la lutte contre les changements climatiques. Les réseaux intelligents, qui permettent de faire correspondre l'offre et la demande d'électricité et de développer des solutions numériques à cet effet, représentent une part importante de l'économie neutre en CO₂ à venir. La production d'énergie verte est intermittente. Nous devons trouver un équilibre en développant non seulement des capacités de réserve comme le stockage par pompage ou l'hydrogène, mais aussi en égalisant les demandes de pointe par une gestion intelligente de la consommation.

D'une certaine manière, la pandémie et ses conséquences nous donnent l'occasion de faire un grand saut technologique à l'échelle mondiale. Les solutions numériques peuvent rendre nos sociétés plus égales, plus résilientes, plus accessibles et plus durables.

Mais le développement numérique s'accompagne aussi de vulnérabilités et de risques associés à la cybersécurité. En tant que membre élu du Conseil de sécurité de l'ONU depuis janvier de cette année, nous avons tenu notre promesse de campagne de porter cette question à la table officielle du Conseil de sécurité. C'est ce que nous avons déjà fait en mars et encore en mai. Parce que l'Estonie a l'habitude de tenir sa parole.

Chers collègues,

Alors que nous nous attaquons à la pandémie mondiale, les menaces classiques et non classiques n'ont pas disparu. Le monde qui nous entoure est aussi imprévisible et peu sûr qu'il l'était auparavant. Prenons les guerres en cours en Ukraine et en Syrie. Ou le conflit au Sahel et la récente catastrophe dévastatrice au Liban. Ou encore les graves violations des droits de l'homme au Bélarus.

Dans l'ensemble, la pandémie a même renforcé certaines des conséquences des conflits, par exemple sur la santé et le bien-être des plus vulnérables – les enfants, les femmes et les adolescents. La pandémie a été utilisée comme prétexte pour lever les sanctions ou restreindre l'aide humanitaire. De nouvelles divisions sont apparues. Cela, mes amis, est inacceptable.

Ma chère famille des Nations Unies,

Nous avons 75 ans cette année. L'ONU est et reste la pierre angulaire de notre ordre mondial multilatéral. Il n'y a pas de substitut. C'est le meilleur forum possible pour aborder les enjeux mondiaux, de la paix et de la sécurité aux nouvelles menaces émergentes. C'est un forum où tout le monde a une voix.

D'ici, en Estonie, je peux vous promettre que nous continuerons à défendre le multilatéralisme et le droit international, aussi imparfait puisse-t-il sembler à celles et ceux qui sont impatients de résoudre la crise qui agite notre monde.

Il n'est pas de meilleure option que l'ONU, et nous resterons un partenaire responsable et actif de tous les autres Membres de l'ONU durant cette crise et au-delà.

Annexe IX

Allocution de M. Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la République du Malawi et Ministre de la défense

Votre Excellence M. Volkan Bozkir – Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies ;

Votre Excellence M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ;

Excellences les chefs d'État et de gouvernement ;

Mesdames et Messieurs.

Je souhaite, à l'entame de mon propos, adresser mes félicitations à Votre Excellence, M. Volkan Bozkir, pour votre élection au poste de Président de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Vous pouvez compter sur mon soutien ainsi que sur celui du peuple et du Gouvernement de la République du Malawi pendant votre mandat.

Au Président sortant de l'Assemblée générale des Nations Unies, S. E. Tijjani Muhammad-Bande, : Merci de votre ardeur à la tâche et de votre esprit d'initiative tout au long de votre mandat.

Sur une sombre note, je vous présente à tous les sincères condoléances de mon pays pour tous les proches que vous avez perdus en raison de la pandémie de COVID-19, et je fais part de sa bonne volonté aux personnes qui se rétablissent du virus.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, je suis devenu Président de la République du Malawi à la suite de mon élection le 23 juin de cette année, et je prends donc la parole pour la première fois devant l'Assemblée générale, ce qui représente un immense honneur. Le processus qui a mené à cette élection, bien que prolongé, a été pacifique et a clairement justifié la réputation du Malawi en tant que bastion de la démocratie, ancrée dans le respect des droits humains, des institutions chargées de la gouvernance et l'état de droit. La transition politique sans heurt entre moi et mon prédécesseur a créé un climat pacifique et préservé notre réputation en tant que Cœur chaleureux de l'Afrique, que j'ai depuis juré de gouverner en tant que dirigeant au service de son pays en suivant une philosophie appelée « Tonse », c'est-à-dire « nous tous ».

Monsieur le Président, Excellences,

Je prends la parole devant l'Assemblée au plus fort de la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19, qui ravage les systèmes de santé dans le monde entier et cause des dommages économiques profonds à nos nations. Le Malawi, qui fait à la fois partie des pays les moins avancés (PMA) et des pays en développement sans littoral, est parmi les plus touchés, une situation compliquée par une trajectoire de développement déséquilibrée.

Nos problèmes sont exacerbés par des désavantages géographiques et autres tels que l'absence d'accès à la mer, l'isolement et l'éloignement des marchés mondiaux, et les coûts élevés du transit et des transports. Tous ces problèmes limitent notre compétitivité sur le plan commercial et notre développement socioéconomique global et nous empêchent de participer pleinement aux chaînes d'approvisionnement et aux réseaux de production mondiaux.

À cet égard et en tant que Président des PMA, le Malawi a publié une déclaration le 25 avril 2020, qui souligne l'impact de la pandémie de COVID-19 en termes de : risque élevé de défauts de paiement de la dette ; aggravation de la situation de compétitivité commerciale ; perturbations de la chaîne d'approvisionnement ; et restrictions dans le secteur du travail informel. Cette déclaration appelle également à renforcer l'appui international en faveur des PMA.

En ce qui concerne le risque élevé de défauts de paiement de la dette, nous remercions le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les nombreux partenaires clefs de développement du moratoire sur la dette accordé aux PMA. Compte tenu de la longueur et de l'ampleur potentielles de cette pandémie, nous demandons et espérons une annulation pure et simple de la dette et une prorogation du moratoire sur la dette en attendant. Cela nous permettra, en tant que PMA, de nous relever durablement de cette pandémie dévastatrice.

Sur la question du commerce, nous appelons à la mise en place de mesures délibérées afin d'atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Comme vous le savez, le Malawi et de nombreux PMA ont de vastes secteurs informels, qui jouent un rôle crucial dans la mobilisation de ressources nationales grâce aux transferts de fonds et à l'activité économique à petite échelle.

Nous saluons donc les efforts visant à réduire le coût des transactions pour les transferts de fonds et la mise en œuvre de mesures de secours et de redressement pour les petites entreprises.

Je tiens à confirmer notre volonté d'accueillir la Réunion régionale africaine d'examen des PMA, qui a été reportée et qui est prévue en 2021. En tant que Président, je saisis également cette occasion pour inviter tous les États Membres qui sont des PMA, le secteur privé, les organisations de la société civile, les organismes des Nations Unies, les amis des PMA et toutes les autres parties prenantes à la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (LDC-V) qui doit se tenir en janvier 2022 à Doha, au Qatar. Elle nous offrira une excellente occasion de préparer notre prochain Programme d'action décennal en faveur des PMA, et nous remercions l'État du Qatar d'avoir accepté d'organiser cet événement important.

Monsieur le Président, Excellences,

Le programme des objectifs de développement durable (ODD) reste une plateforme pragmatique pour un développement international coordonné entre les États Membres, en particulier en ce moment, alors que nous luttons contre la menace de la pandémie de COVID-19 et que la coopération internationale et le multilatéralisme sont mis à l'épreuve. Cependant, le Malawi est optimiste en ce qui concerne la réalisation des ODD.

Dans notre cas, la réalisation des ODD représente notre meilleure chance de régler les problèmes socioéconomiques en vue de réaliser la vision d'une création de richesses inclusive et de l'autonomie. En conséquence, alors que nous entrons dans la décennie d'action, qui représente les 10 dernières années de la mise en œuvre du Programme 2030, mon gouvernement continue de collaborer avec le système des Nations Unies et les autres partenaires de développement dans tous les domaines prioritaires pour l'accélération des mesures relatives aux ODD. Le Malawi met l'accent sur la mise en œuvre des ODD qui ont des effets multiplicateurs sur d'autres afin d'utiliser au mieux ses maigres ressources et de maximiser la participation des parties prenantes, qui plus est dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Nous sommes fiers d'avoir entrepris le tout premier examen national volontaire durant le forum politique de haut niveau de cette année, en juillet 2020. L'examen a souligné les progrès remarquables que nous avons accomplis vers la réalisation des ODD, même s'il reste une myriade de défis à relever. Nous appelons donc nos partenaires à renforcer leur appui à la mise en œuvre.

Monsieur le Président, Excellences,

Nous sommes conscients de l'importance capitale de l'appropriation nationale des politiques en vue de réaliser les ODD. Le Malawi a intégré les ODD à son cadre national de planification du développement, la stratégie nationale de croissance (MGDS III). Conscient de la nécessité d'établir des institutions efficaces, le Malawi a créé une commission nationale de planification qui est chargée d'incorporer les ODD aux plans nationaux de développement. Nous sommes également en train de mettre en œuvre des réformes dans le secteur public, qui sont parrainées à un niveau élevé par le Bureau du Vice-Président de la République du Malawi.

Pour rompre le cycle d'insécurité alimentaire et nutritive et remédier à la vulnérabilité chronique face aux changements climatiques et aux catastrophes, mon administration est en train de mettre en œuvre la Stratégie nationale de résilience pour la période 2018-2030. Cette stratégie établit un lien entre les initiatives humanitaires et de développement et met l'accent sur un ensemble de mesures d'appui plus prévisibles aux moyens de subsistance en ciblant les foyers les plus vulnérables afin que notre processus de développement ne laisse personne de côté.

Monsieur le Président, Excellences,

Nous prenons note des initiatives de réforme de l'ONU promues par le Secrétaire général, et nous réitérons le rôle crucial de l'initiative Unité d'action des Nations Unies en vue de garantir la réalisation efficace et effective du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Toutefois, nous sommes préoccupés par l'état d'avancement des réformes du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Malawi réitère donc l'appel à promouvoir d'urgence ces réformes avec la pleine représentation de l'Afrique, conformément au Consensus d'Ezulwini de l'Union africaine. Pour éviter les doutes, nous appelons à octroyer à l'Afrique deux sièges permanents avec pouvoir de veto et cinq sièges non permanents.

Nous avons besoin d'une ONU qui réponde pleinement aux besoins de l'Afrique dans le contexte des processus de paix, et cela ne sera possible que si l'Afrique participe à la prise de telles décisions. À la lumière des conflits incessants qui déchirent actuellement le continent africain et retardent ses progrès, les réformes n'ont que trop tardé.

Monsieur le Président, Excellences,

Les perspectives et les problèmes mondiaux nous rappellent que nous sommes tous interconnectés. La pandémie de COVID-19 et les changements climatiques, entre autres, représentent des défis tellement colossaux qu'ils exigent de faire preuve d'unité et d'apporter des solutions au niveau mondial. La commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU représente une occasion de célébrer nos réalisations collectives et la Charte sur laquelle est fondée notre unité. Nous devons travailler de concert en tant que famille mondiale.

Nous devons faire collectivement tout ce que nous pouvons pour sauver des vies et atténuer la dévastation économique et sociale. Il est crucial de tirer les enseignements appropriés des vulnérabilités et des inégalités mondiales exposées par le virus et de mobiliser des investissements durables dans l'éducation, les systèmes de santé, la protection sociale et la résilience.

Néanmoins, le multilatéralisme ne consiste pas uniquement à lutter contre les menaces communes ; il suppose également de saisir les occasions communes. Nous devons profiter du moment et en ressortir plus forts, meilleurs et plus ouverts. Les vertus du multilatéralisme ne doivent pas uniquement être prônées ; elles doivent être appliquées. Cela exige que tous les acteurs contribuent à façonner l'avenir, en particulier les jeunes, qui représentent la majorité au sein de nos nations.

Monsieur le Président, Excellences,

En ce moment charnière pour la coopération internationale, et alors que nous célébrons le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, l'unité est impérative en vue de réaliser notre vision commune d'un monde sain, équitable, pacifique et plus durable.

Le Malawi apprécie à leur juste mesure les partenariats noués pour atteindre des objectifs communs. C'est la raison pour laquelle nous avons accepté la responsabilité de présider le groupe des PMA jusqu'en 2022 et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) à partir d'août 2021. Notre siège au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine jusqu'en 2022 est fondé sur cette même vocation. Le Malawi est déterminé à apporter son humble contribution à tous les efforts des Nations Unies, y compris au Conseil des droits de l'homme, où nous sommes candidats à un siège en 2021.

Conformément à l'adage qui veut que « charité bien ordonnée commence par soi-même », nous nous sommes engagés à continuer de fournir un bataillon des Forces de défense du Malawi à la mission de maintien de la paix des Nations Unies dans l'est de la République démocratique du Congo dans le cadre d'une brigade d'intervention de la SADC.

Vous pouvez compter sur notre humble contribution pour faire en sorte que l'ONU soit adaptée à son objectif au XXI^e siècle.

Je vous remercie de votre attention,

Que Dieu nous bénisse tous.

Annexe X**Allocution de M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo**

Monsieur le Président de l'Assemblée générale ;

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies ;

Je voudrais, Monsieur le Président, vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU.

Je rends également un hommage mérité à M. Tijjani Muhammad-Bande, votre prédécesseur, pour le travail réalisé lors de la soixante-quatorzième Assemblée générale.

Je souhaite traduire toute ma gratitude à M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, pour sa persévérance dans la recherche de solutions aux différents défis auxquels se trouve confrontée la communauté internationale.

Monsieur le Président ;

Le monde fait actuellement face à une crise sanitaire inédite qui met en relief les écarts flagrants entre les systèmes de santé des pays développés et ceux des pays en développement, en termes de capacité de riposte aux grandes pandémies.

Une telle situation interpelle les acteurs bilatéraux et multilatéraux sur les moyens adéquats à mettre en œuvre face à cette pandémie qui affecte gravement la survie de l'humanité.

Dès lors, il importe d'intensifier la solidarité internationale pour une organisation harmonieuse et complémentaire des stratégies afin d'éradiquer cette pandémie.

Monsieur le Président ;

Je note, avec un intérêt soutenu, la haute portée du thème de ce débat général, à savoir « l'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 par une action multilatérale efficace ».

En effet, renforcer les mécanismes multilatéraux de coopération, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, tel est énoncé le défi qui s'impose à l'ensemble de la communauté internationale, au regard de l'ampleur des incidences économiques et sanitaires, induites par ce fléau.

À n'en point douter, aucune sortie de cette crise sanitaire sans précédent et aucun développement ne sont désormais possibles en autarcie.

L'ONU reste donc le principal instrument en mesure de mobiliser les États, dans le cadre d'un effort de compromis, voire de consensus, autour d'une action collective contre les inégalités et les vulnérabilités.

Devant la conjoncture difficile que traverse l'économie mondiale, la réaffirmation du multilatéralisme constitue le socle essentiel de l'action internationale pour concrétiser nos engagements collectifs, en particulier pour assurer l'accès à la couverture sanitaire universelle, promouvoir l'éducation pour tous, protéger l'environnement et préserver durablement la paix.

Monsieur le Président ;

En célébrant le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et malgré les progrès accomplis, nous assistons encore à la résurgence des privations insoutenables pour les peuples.

Ainsi, l'instauration de la « santé pour tous » enregistre des difficultés réelles.

L'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes reste une priorité internationale.

Cependant, nous n'y parviendrons que si les États disposent des ressources nécessaires, dans un monde véritablement en paix.

Monsieur le Président ;

La République du Congo est préoccupée par la recrudescence du terrorisme et de l'extrémisme violent ainsi que par la prédominance des conflits armés dans le monde.

Il en est ainsi de la crise libyenne dont les ramifications affectent de plus en plus les États du Sahel.

À ce sujet, mon pays, qui assure la présidence du Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, réaffirme la primauté d'une solution politique favorisant la tenue de la conférence inter-libyenne inclusive de réconciliation nationale.

Les différentes réunions tenues à Brazzaville et la conférence de Berlin sur la paix en Libye ont encouragé les acteurs de ce conflit à privilégier le dialogue, dans le cadre d'une approche multilatérale incluant l'ONU. À cet effet, la Feuille de route adoptée le 30 janvier 2020 à Brazzaville reste d'actualité.

L'Est de la République Démocratique du Congo reste toujours sous la menace des groupes armés.

Dans le même registre, la République Centrafricaine, qui se prépare à une élection présidentielle en décembre 2020, affiche une situation rendue instable par l'activisme meurtrier des bandes armées.

De son côté, la Syrie est toujours confrontée, depuis 2011, à une guerre civile, aux conséquences dévastatrices.

Les relations israélo-palestiniennes restent tendues en dépit des résolutions pertinentes des Nations Unies prônant la création de deux États indépendants.

Par ailleurs, la situation de la République de Cuba appelle la levée des sanctions unilatérales, en conformité avec la Charte des Nations Unies.

Enfin, le soixante-quatrième anniversaire de l'ONU coïncide avec celui du premier essai nucléaire. L'humanité se devrait de proscrire à jamais l'usage de l'arme nucléaire.

Monsieur le Président ;

Au moment où nous célébrons le soixante-quatrième anniversaire de l'ONU, subsiste toujours une injustice historique qu'il sied de réparer, en garantissant à l'Afrique toute sa place au sein du Conseil de sécurité.

En sa qualité de membre du Comité des Dix de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, mon pays réaffirme solennellement l'urgence de rendre effective la représentativité de l'Afrique au sein de cet organe de l'ONU.

Ainsi, se consolideront davantage les valeurs de paix, de solidarité, d'équité et de progrès qu'incarne l'Organisation des Nations Unies.

Vive l'ONU !

Vive la coopération internationale !

Je vous remercie.

Annexe XI

Allocution de Sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, Roi de Bahreïn

[Original : arabe ; texte anglais fourni par la délégation]

Au nom d'Allah, le plus clément, le plus miséricordieux

Paix, miséricorde et bénédictions divines

Monsieur le Président, nous souhaitons tout d'abord vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session, et vous souhaiter plein succès à la tête de ses travaux.

Nous remercions également le précédent Président de ses efforts pour diriger les travaux de la dernière session avec beaucoup d'efficacité et de compétence.

C'est un plaisir que de se joindre à vous pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies qui, au cours des dernières décennies, a contribué au renforcement de la coopération internationale et à la préservation de la paix mondiale, dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

Il nous plaît également de saluer les inlassables efforts que déploie S. E. le Secrétaire général, M. António Guterres, pour renforcer le rôle de l'Organisation, régler les différends et proposer des solutions et des initiatives afin de parvenir à un ordre mondial fondé sur la consolidation et la protection des droits humains, et à la réalisation des plus hauts niveaux de développement, sur la base de l'égalité et de la pleine participation de tous les États membres de ce système international estimé.

Dans ce cadre, le Royaume de Bahreïn souligne qu'il honore et respecte ses obligations internationales, s'agissant notamment de préserver la force et la stabilité du système international et de lui permettre de continuer de jouer son rôle dans l'instauration de la paix.

Nous partageons également avec l'ONU sa juste vision, qui souligne l'importance d'une action collective efficace pour faire face à tous les défis et dangers, au premier rang desquels figurent les conditions difficiles et les graves répercussions sur le développement et l'humanité que le monde subit du fait de la pandémie de Covid-19.

Ce nouveau défi a prouvé que la communauté internationale doit absolument mettre de côté ses différences, renforcer les domaines de solidarité humaine, rester unie face à ces menaces sanitaires et améliorer notre capacité future à prévenir ces risques et à fortifier nos sociétés.

Nous saluons ici l'appel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à un cessez-le-feu dans toutes les zones de conflit du monde pour faire face à la pandémie, un appel qui a été largement accepté dans le monde entier.

Dans ce contexte important, le Royaume de Bahreïn a tenu, dès les premiers moments de l'apparition de la pandémie, à offrir sa coopération, sa solidarité et sa coordination aux pays du monde entier et aux organisations spécialisées, telles que l'Organisation mondiale de la Santé, pour faire face à ces circonstances difficiles. Nous avons formé une équipe nationale, dirigée par notre prince héritier, pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'urgence intégré, en appliquant de nombreuses mesures nationales, conformément aux meilleures pratiques préventives et correctives, afin de préserver, avant tout, la santé et la sécurité des citoyens et des résidents. Nous avons

tenu compte de la nécessité urgente d'atténuer les incidences économiques et sociales, et nous travaillons sans relâche à diversifier nos programmes de soutien à cet égard, dans le but de préserver la prospérité et la stabilité de notre cher peuple, et pour une reprise rapide de notre économie nationale.

Soucieux de préserver la sécurité et la stabilité de la région, et de signaler notre approche résolue en faveur de l'ouverture et de la coexistence avec tous, nous avons annoncé l'établissement de relations avec l'État d'Israël, envoyant ainsi un message civilisé affirmant que notre main est tendue pour une paix juste et globale, car c'est la meilleure garantie pour l'avenir de tous les peuples de la région.

La mesure courageuse prise par les Émirats arabes unis, pays frère, pour faire renaître l'espoir de paix et de stabilité dans la région est une mesure positive et salutaire. En concluant un « accord de paix historique » avec Israël, sous les auspices et grâce aux efforts des États-Unis d'Amérique, en échange de l'arrêt de l'annexion par Israël des terres palestiniennes, les Émirats arabes unis ont renforcé les perspectives de paix, réduit les tensions et donné aux peuples de la région une nouvelle ère de compréhension, de rapprochement et de coexistence pacifique, tout en préservant leur position ferme sur la question palestinienne. Nous saluons en outre et apprécions les efforts déployés par les États-Unis d'Amérique en faveur de ces importantes mesures stratégiques.

Dans ce contexte, le Royaume de Bahreïn appelle à une intensification des efforts pour mettre fin au conflit israélo-palestinien conformément à la solution des deux États. Nous considérons qu'il s'agit là d'une pierre angulaire pour parvenir à une paix juste et globale menant à la création d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale, sur la base des résolutions de la légitimité internationale et de l'Initiative de paix arabe, afin d'entrer dans une nouvelle phase de travail au cours de laquelle nous jetterons les bases de relations de bon voisinage en vue de construire et développer les intérêts communs des pays de la région.

C'est une bonne occasion d'utiliser cette importante plateforme pour exprimer notre profonde gratitude pour son rôle de pionnier et son travail acharné au Royaume frère d'Arabie saoudite, dirigé par notre frère, le Gardien des deux saintes mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saoud, non seulement pour avoir jeté les bases de la sécurité et de la paix dans la région et dans le monde entier, d'une manière qui tient compte des intérêts de toutes les parties, mais aussi pour les efforts remarquables et influents déployés pendant sa présidence actuelle du G20 pour formuler une « nouvelle décennie », dans laquelle les aspirations des peuples du monde à la prospérité et à la stabilité seront satisfaites. Ce faisant, nous soulignons l'approche ferme choisie par notre pays pour se tenir aux côtés du Royaume d'Arabie saoudite sur toutes les positions et en toutes circonstances.

Nous ne pouvons pas non plus manquer d'exprimer notre soutien total aux efforts continus de la République arabe d'Égypte, pays frère, pour consolider la sécurité et la stabilité régionales, ainsi qu'à ses efforts sincères pour parvenir à la paix, le plus récent étant l'initiative de notre frère le Président Abdel Fattah al Sisi, qui a donné au peuple libyen frère l'espoir nécessaire pour faire face et résister à l'ingérence étrangère, et a contribué à la reconstruction des capacités des pays de la région, sur la base du rôle pionnier de l'Égypte dans la protection et le maintien de la sécurité nationale arabe.

Monsieur le Président, chers collègues,

Le succès et la prospérité des sociétés sont liés à l'instauration de la sécurité et de la stabilité, et c'est ce que le Royaume de Bahreïn a toujours recherché. Et en tant que pays actif au sein de la communauté internationale, il souligne la nécessité

d'accélérer les efforts pour réaliser notre prospérité humaine en renforçant les domaines de solidarité et de consensus dans le cadre d'objectifs mondiaux. Nous nous y sommes engagés depuis la fondation de cette organisation déjà ancienne, que nous félicitons à l'occasion de l'anniversaire de sa création et pour son nouveau départ à ce moment crucial de notre histoire contemporaine.

Nous sommes fiers du rôle que nous jouons dans ce domaine et nous nous engageons à soutenir l'ONU afin d'atteindre la destination souhaitée, de réaliser les aspirations légitimes des peuples et de reconstruire des relations de confiance et d'amour de manière à parvenir à un monde plus sûr, plus stable et plus pacifique.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et que la paix soit avec vous.

Annexe XII**Allocution de M. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session, pour la première fois depuis le renouvellement de mon mandat de Président de la République du Botswana lors de nos élections générales, qui se sont tenues le 23 octobre 2019.

La présente session de l'Assemblée est unique à bien des égards. Elle marque le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, elle est virtuelle et se déroule sur fond du plus grand défi de notre temps, la pandémie de COVID-19.

Qu'il me soit donc permis d'exprimer nos sincères condoléances et notre sympathie aux familles et aux amis, dans le monde entier, qui ont été touchés par la pandémie. Je rends également un hommage particulier à tous ceux qui sont en première ligne de cette bataille.

Je suis persuadé que, comme pour d'autres défis, nous allons, ensemble, mener une lutte acharnée contre ce fléau et en sortir plus sages, plus forts et plus résistants lorsque nous nous préparerons à faire face à des pandémies similaires.

Monsieur le Président,

Je me joins aux autres délégations qui se sont exprimées avant moi pour vous féliciter de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session. Nous nous félicitons des priorités que vous avez présentées, et nous vous assurons du plein soutien de ma délégation dans l'exécution de votre mandat.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer notre profonde gratitude à votre prédécesseur, S.E. le professeur Tijjani Muhammad-Bande, pour la façon dont il a dirigé l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session.

Monsieur le Président,

Le Botswana approuve le thème de cette session de l'Assemblée générale : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ».

Ce thème est un rappel opportun de la valeur et de l'importance du multilatéralisme en tant que cadre ultime permettant de trouver des solutions durables aux défis mondiaux existants et émergents. En effet, le monde est bien plus sûr et stable lorsque nos nations travaillent ensemble à des réponses collectives aux menaces complexes de notre époque.

Aujourd'hui, plus que jamais, une action multilatérale s'impose pour faire face efficacement à une crise mondiale urgente de santé publique d'une ampleur que le monde n'avait pas connue depuis la grippe espagnole de 1918.

Nous pouvons tous convenir que notre coopération collective s'impose pour relever les économies dévastées de nos pays et rétablir les moyens de subsistance de nos sociétés.

En tant que principale institution multilatérale, l'ONU et son institution spécialisée la plus connue, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), sont les mieux placées pour mobiliser les mesures liées à la riposte immédiate et à long terme à la pandémie de COVID-19.

Nous avons été témoins des mesures rapides prises par l'Organisation pour appuyer la riposte nationale dans les régions vulnérables du monde. Les plus remarquables sont les « vols de solidarité » des Nations Unies, qui ont permis d'acheminer des fournitures médicales vitales aux personnes qui en avaient le plus besoin dans le monde entier.

Ma délégation se félicite des initiatives et des mesures de riposte urgentes prises par le système des Nations Unies, notamment l'appui apporté pour faire face à cette crise mondiale, par l'intermédiaire des équipes de pays des Nations Unies.

Nous saluons tout particulièrement le rôle de premier plan qu'a joué le Secrétaire général de l'ONU durant cette période sans précédent, notamment en appelant à un cessez-le-feu mondial et en demandant que le vaccin contre la COVID-19 soit abordable et que chaque personne puisse en bénéficier, où qu'elle se trouve.

Monsieur le Président,

Alors que nous réfléchissons aux moyens de tirer efficacement parti du multilatéralisme et de la coopération internationale pour mieux relever les défis mis en évidence par la COVID-19, il nous incombe également d'examiner plus avant les moyens de renforcer les capacités de réaction de l'ONU.

Ce faisant, nous devons également saisir cette occasion pour redoubler d'efforts en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'avenir que nous voulons. Nous devons galvaniser l'élan pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable en faisant fond sur l'appel lancé avec sagesse par le Secrétaire général concernant une « Décennie d'action ».

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Monsieur le Président,

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable constituent un modèle solide qui doit continuer à nous guider dans nos plans mondiaux et nationaux.

Au Botswana, nous restons déterminés à accélérer nos efforts pour atteindre les objectifs de développement durable au cours de cette dernière « Décennie d'action ».

Pour atteindre cet objectif, mon gouvernement est déterminé à transformer l'économie du Botswana, qui repose en grande partie sur l'industrie extractive, vulnérable aux chocs mondiaux, en une économie fondée sur la connaissance.

À cette fin, mon gouvernement a introduit des réformes de politique économique pour stimuler et accélérer la transformation dans de nombreux secteurs. Ces mesures visent à créer un environnement favorable au développement du secteur privé dans la poursuite de l'objectif 8 : Travail décent et croissance économique.

Monsieur le Président,

Comme je l'ai déjà indiqué, au Botswana, comme dans de nombreux pays, la pandémie a eu de lourdes conséquences sur nos vies et nos moyens de subsistance.

Pour notre secteur de la santé, déjà vulnérable, la pandémie s'ajoute à une liste de problèmes, notamment la mortalité infantile, les maladies non transmissibles et le VIH/sida.

Pour faire face à l'augmentation du taux de maladies non transmissibles, mon gouvernement a adopté une stratégie multisectorielle de prévention et de contrôle des maladies non transmissibles pour 2018-2023. Cette stratégie met l'accent sur les mesures de prévention et l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées.

Notre lutte de longue date contre le VIH/sida reste une grande priorité pour mon gouvernement. Dans ce contexte, j'ai le plaisir d'annoncer que le Botswana est en bonne voie d'atteindre la cible de traitement 90-90-90 fixée par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. À ce jour, 86 % des personnes vivant avec le VIH ont fait un test de dépistage et connaissent leur statut. Et parmi celles qui connaissent leur statut, 83 % suivent un traitement et 90 % ont une charge virale indétectable.

Monsieur le Président,

Le Botswana est en train d'accélérer l'accès à une éducation inclusive, équitable et de qualité grâce, entre autres interventions, à la mise en œuvre du plan stratégique du secteur de l'éducation et de la formation. Ce plan vise à transformer l'apprentissage en garantissant l'accès et la rétention et en promouvant l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des compétences.

Élimination de la pauvreté

Monsieur le Président

Il convient de noter qu'avant la pandémie, on estimait à 783 millions le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde. Toutefois, selon les prévisions de la Banque mondiale en juin 2020, la pandémie risque de plonger 71 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020, annulant ainsi les progrès réalisés au cours des dernières décennies.

Il est certain que cette évolution de la situation exige des mesures collective et urgentes de notre part si nous voulons éliminer la pauvreté sous toutes ses formes multidimensionnelles partout et pour tous ceux qui sont touchés, d'ici à 2030.

Pour sa part, mon gouvernement continuera à donner aux pauvres les moyens d'agir et à les aider grâce à divers programmes d'élimination de la pauvreté. Ces programmes donnent aux bénéficiaires les moyens nécessaires et leur permettent de créer des micro-entreprises et des petites entreprises pour améliorer leurs moyens de subsistance. Ces programmes ont permis aux bénéficiaires de sortir de la pauvreté grâce à la génération, à la création et à la préservation de revenus durables.

Monsieur le Président,

Ma délégation déplore l'augmentation de la violence à l'encontre des femmes et des filles à l'échelle mondiale dans le contexte de la crise sanitaire actuelle. À la suite du confinement décrété dans les pays, qui a obligé les personnes à rester chez elles, de nombreuses femmes et filles sont malheureusement devenues des cibles faciles pour

les prédateurs humains et ont été victimes de la violence à l'égard des femmes. Cette tendance va à l'encontre des aspirations de l'objectif 5 : Égalité entre les sexes, et exige de notre part une action énergique et collective.

Même si le fléau de la violence à l'égard des femmes était déjà une source de préoccupations au Botswana, il a pris des proportions alarmantes pendant la crise de COVID-19. Pour faire face à ce problème, mon gouvernement a intensifié la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à mettre fin à la violence fondée sur le sexe.

La riposte du Botswana à la COVID-19

Monsieur le Président,

Comme je l'ai dit, la COVID-19 a eu des effets néfastes sur l'économie du Botswana. La suspension des voyages internationaux et l'effondrement de l'économie mondiale ont porté un coup dur aux deux piliers de notre économie, le tourisme et l'extraction de diamants. Les nombreux confinements et les autres protocoles relatifs à la COVID-19 ont aussi réduit considérablement l'activité économique.

Dans le cadre de sa riposte, mon gouvernement a mis en place un programme d'assistance financière pour soutenir l'économie et compléter les mesures visant à lutter contre la maladie.

Le Gouvernement est en train d'élaborer un « plan de relance et de transformation de l'économie » qui vise à appuyer la relance économique, à faciliter la croissance économique, à accélérer la transformation économique et à renforcer la résilience de l'économie.

Même si notre économie a été perturbée, le Gouvernement reste fermement attaché à ses politiques et programmes de développement durable antérieurs à la COVID-19. Le plan de relance et de transformation de l'économie donnera donc un nouvel élan à la mise en œuvre de ces initiatives.

La COVID-19 et l'action multilatérale

Monsieur le Président,

Comme c'est le cas pour tout problème mondial, les États-nations n'ont pas la capacité de faire face, à eux seuls, à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences. Il ne fait aucun doute qu'une réponse multilatérale est impérative. Par conséquent, nous nous faisons l'écho de l'appel en faveur d'un multilatéralisme inclusif et fondé sur des règles et qui prend en compte les opinions de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire, en tant que parties prenantes et partenaires clés, dans l'élaboration de la riposte mondiale.

Pour le Botswana, une riposte multilatérale idéale doit avoir une perspective à court et à long terme. À court terme, il est nécessaire de fournir une aide immédiate et des filets de sécurité sociale aux pays et aux populations vulnérables. À long terme, des efforts multilatéraux de relèvement après la COVID-19 sont nécessaires pour apporter un appui global aux pays et aux populations les plus vulnérables.

Par conséquent, ma délégation salue l'idée d'un relèvement visant à reconstruire en mieux, plus rapidement et en plus vert et à renforcer la résilience. Cela est d'autant plus important pour les pays qui sortent d'un conflit ou d'une autre crise humanitaire, ainsi que pour ceux qui vivent encore malheureusement sous occupation étrangère.

Le Botswana estime également qu'il faut apporter un appui aux pays en situation particulière, comme les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui constituent la catégorie la plus vulnérable des États Membres de l'ONU. En tant que pays enclavé, le Botswana a connu, au cours de cette pandémie, quelques difficultés en matière de circulation transfrontière des biens et des services en raison de la fermeture des frontières.

Dans ce contexte, nous appelons à un effort accéléré dans la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, du Programme d'action d'Istanbul et des Orientations de Samoa, qui sont conçus pour remédier aux difficultés rencontrées par ces groupes de pays.

Pour que le cadre multilatéral de l'ONU soit efficace dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 et d'autres défis, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies qui soit agile, souple et adaptée à la situation. En effet, depuis le début de la crise, nous avons vu le Secrétariat faire preuve de ces qualités organisationnelles dans sa riposte.

Bien que les avis sur les réformes soient encore partagés, ma délégation observe que les réformes de gestion ont apporté quelques améliorations à la riposte de l'Organisation à la crise. Nous pensons néanmoins qu'il reste encore beaucoup à faire, et nous encourageons l'Assemblée générale et les autres organes principaux à intensifier leurs propres efforts de réforme.

Changements climatiques

Monsieur le Président,

Si la COVID-19 est une pandémie dévastatrice, qui a pris le monde, mal préparé, par surprise, les changements climatiques sont un phénomène que nous connaissons bien et dont nous devons atténuer les répercussions. Nous avons longtemps déclaré que les changements climatiques étaient une menace existentielle, et nous nous sommes engagés à limiter les ravages rapides qu'ils causent. Nous devrions donc redoubler d'efforts pour en atténuer les effets négatifs.

Le Botswana, pays semi-aride aux précipitations irrégulières et aux sécheresses fréquentes, attache une grande importance à l'Objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). Ces conditions climatiques affectent les moyens de subsistance en entravant la production alimentaire. De plus, les récentes sécheresses ont entraîné l'assèchement des sources d'eau, y compris pour les espèces sauvages. Cela a contribué à la mort d'animaux et à l'escalade du conflit entre l'homme et la faune.

Afin de renforcer l'atténuation et l'adaptation, mon gouvernement est en train d'élaborer une politique de lutte contre les changements climatiques et un plan national d'adaptation. En collaboration avec la société civile, les universités et les partenaires internationaux, nous accélérons la mise en œuvre de nos engagements au titre de l'Accord de Paris.

Droits de l'homme

Monsieur le Président,

Le Botswana souscrit pleinement aux trois piliers qui se renforcent mutuellement sur lesquels l'ONU a été fondée. Nous sommes convaincus que la promotion et la protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit sont essentielles au développement durable, à la paix et à la sécurité.

Monsieur le Président,

Je tiens également à saisir cette occasion pour réaffirmer le soutien du Botswana au travail considérable mené par le Conseil des droits de l'homme pour adopter des décisions qui font progresser le programme mondial des droits de l'homme.

Paix et sécurité internationales

Monsieur le Président,

Ma délégation applaudit les efforts continus que fait l'ONU pour maintenir la paix et la sécurité mondiales au milieu d'une pandémie. Nous nous félicitons de l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial et de l'effort qu'il entend déployer pour mettre fin aux conflits armés afin de permettre au monde de se concentrer sur la lutte plus urgente et plus importante contre la pandémie.

Il convient également de saluer le Plan de réponse humanitaire global COVID-19, conçu pour apporter une aide aux groupes les plus vulnérables, en particulier dans les pays touchés par des conflits et les pays à faible revenu. Il est toutefois nécessaire de mettre en place des partenariats et d'obtenir davantage de fonds des donateurs pour la mise en œuvre efficace de cet important plan.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la paix et la stabilité dans la région de l'Afrique australe, je constate que si la situation reste relativement stable, une nouvelle menace pèse sur la paix et la sécurité en raison de la multiplication des actes de terrorisme et des insurrections.

En tant que Président en exercice de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Botswana s'engage à veiller à ce qu'une attention particulière soit accordée à l'impératif que constitue la lutte contre le terrorisme et les autres menaces à la sécurité afin de renforcer la paix et la stabilité dans la région de la SADC.

Monsieur le Président,

Il a été établi, incontestablement, que le terrorisme ne connaît pas de frontières. Il continue de poser une menace sérieuse pour la paix et la sécurité internationales. Pour l'essentiel, le Botswana reste profondément engagé dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes. Nous continuons donc à prendre les mesures nécessaires pour prévenir et combattre ce fléau, notamment en renforçant notre régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, preuve de notre ferme engagement à contribuer au renforcement de l'intégrité et de la sécurité du système financier mondial.

Nous apprécions le soutien apporté par le Bureau de lutte contre le terrorisme et d'autres partenaires, afin de renforcer les capacités de la Counter Terrorism Analysis and Fusion Agency du Botswana, l'Agence d'analyse et de fusion des informations sur la lutte antiterroriste, créée récemment, pour nous permettre d'atténuer l'exposition à cette menace.

En conclusion, je tiens à réaffirmer l'engagement et la croyance du Botswana dans le multilatéralisme et la coopération internationale en tant que mécanisme indispensable pour favoriser la paix et la sécurité et promouvoir les droits de l'homme et le développement durable.

Il ne fait aucun doute que l'ONU est encore plus pertinente aujourd'hui qu'il y a 75 ans, au vu des défis complexes et multiformes auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui.

Inévitablement, les leçons tirées de la pandémie de COVID-19 et de bien d'autres, deviendront un élément déterminant du modèle du véritable avenir que nous voulons et de l'ONU qu'il nous faut pour nous relever plus rapidement et construire un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère pour la génération future !

Je remercie l'Assemblée de son attention.

Annexe XIII

Allocution de M. Alpha Condé, Président de la République de Guinée

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,,

Mesdames, Messieurs les délégués C'est pour moi un grand honneur de m'adresser à cette auguste Assemblée dans un contexte particulier chargé de vive émotion, de défis et d'interrogations quant à l'avenir du monde confronté depuis des mois à la grave pandémie de COVID-19.

Je tiens à adresser les sincères condoléances du peuple et du Gouvernement guinéen à toutes les familles endeuillées à travers le monde par cette crise du coronavirus, qui est une urgence sanitaire sans précédent dans l'histoire récente de l'humanité. Je souhaite un prompt rétablissement aux malades atteints par ce virus mortel.

Monsieur le Président,

Je voudrais vous adresser mes chaleureuses félicitations suite à votre brillante élection à la présidence de la soixante-quinzième session ordinaire de l'Assemblée générale et vous assurer de mon soutien et de la pleine coopération de ma délégation.

Je tiens également à rendre un hommage mérité au professeur Tijjani Muhammad-Bande, Président sortant qui a assumé ses fonctions avec efficacité dans le confinement, où il fallait faire preuve d'imagination, afin d'expérimenter de nouvelles méthodes de travail et répondre aux nombreuses sollicitations liées à la gestion des dossiers importants de l'Assemblée générale.

Dans la même lancée, je voudrais surtout exprimer à Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur António Guterres, la gratitude de la République de Guinée pour ses initiatives heureuses et salutaires en faveur de la préservation de la paix et de la sécurité internationales et la gestion de la crise sanitaire internationale.

Monsieur le Président,

Dans un monde confronté hélas à divers défis, le thème de la présente session : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement au multilatéralisme », nous interpelle à jamais. Le rôle central de l'ONU et son leadership s'imposent à tous les États Membres pour promouvoir et renforcer le multilatéralisme.

Dans ce monde de plus en plus interdépendant, aucun État ne peut à lui seul affronter les défis nombreux et divers auxquels l'humanité est confrontée. À travers ses multiples champs d'action et sa capacité de coordination de l'intervention internationale, l'ONU accompagne les États Membres dans l'atteinte de leurs objectifs de développement, l'éradication de la pauvreté et la lutte pour l'atténuation des changements climatiques.

Le monde a plus que jamais besoin d'une organisation reformée, forte agissant sur la base des valeurs consacrées dans la Charte et la Déclaration universelle des droits de l'homme, capable à travers ses institutions spécialisées de faire face aux défis de la paix, du développement durable et de la santé.

Soixante-quinze ans après leur création, nous sommes en mesure d'affirmer que les Nations Unies ont su répondre à l'attente des pères fondateurs dans leurs efforts de préserver les générations futures du fléau d'une troisième guerre mondiale, de promouvoir la paix et développer entre les nations les relations d'amitié et de coopération.

Une gouvernance internationale renouée et renforcée doit prendre davantage en considération les intérêts des pays en développement, notamment dans la mise en œuvre des ODD et du programme d'action de la 3^{ème} conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement et d'autres engagements antérieurs. C'est dans ce partenariat mondial que nos pays pourront se relever et poursuivre l'Agenda de développement durable.

La Guinée salue le lancement de la décennie d'action pour les ODD qui commande de revoir nos ambitions à la hausse et accélérer la mise en œuvre de solutions idoines et durables aux défis de la pauvreté, de l'inégalité des sexes, des conflits, des changements climatiques et du gap financier dans la mise en œuvre des ODD.

Dans ce cadre, la République de Guinée a intégré toutes les questions importantes relatives à la mise en œuvre des ODD dans son plan national de développement pour créer la croissance et la prospérité en faveur des populations guinéennes et faire de la Guinée un pays émergent grâce au partenariat bi et multilatéral. Elle s'attèle à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Dans le cadre de son Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020, notre pays s'est doté d'instruments efficaces, comme l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), l'Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES) et la Fonds de Développement Local (FODEL), entre autres.

Dans le cadre de la gestion de cette crise sanitaire, la République de Guinée, à l'instar des autres pays du monde durement éprouvés par le coronavirus, a adopté un plan de riposte robuste et déclaré l'état d'urgence sanitaire.

Les objectifs de ce plan national visent à contrôler et juguler la pandémie, atténuer les conséquences de la crise notamment sur les ménages en situation de précarité, et annihiler les effets de la pandémie sur les petites et moyennes entreprises.

Un conseil scientifique de riposte a été créé pour orienter et renforcer les mesures de lutte contre la pandémie, avec pour objectif d'éradiquer et de stopper la progression du coronavirus à travers le pays. Le coût financier du plan est de 350 millions de dollars. Les populations guinéennes y adhèrent et sont impliquées dans sa mise en œuvre se basant sur l'expérience de la gestion de l'épidémie à virus Ebola.

Je voudrais saisir cette occasion pour renouveler la reconnaissance de la République de Guinée à ses partenaires techniques et financiers, et aux pays amis pour leur soutien constant, décisif et complémentaire aux efforts nationaux d'éradication de cette pandémie.

Ma délégation exprime le souhait de voir figurer dans la déclaration politique sur la couverture sanitaire mondiale, l'inclusion du principe de l'accès universel à la santé publique.

Nous ne devons rien ménager pour construire un monde en paix et en sécurité à léguer aux générations futures.

Je vous remercie.

Annexe XIV**Allocution de M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie**

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Vos Majestés,

Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de ma délégation, je vous transmets les salutations chaleureuses du peuple gambien à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui coïncide malheureusement avec la pandémie mondiale de COVID-19. Par conséquent, nous voudrions adresser nos sincères condoléances à tous ceux qui ont perdu des êtres chers à cause de la pandémie.

Monsieur le Président,

Nous nous félicitons du thème de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme – faire face à la COVID-19 au moyen d'une réelle action multilatérale ».

En tant qu'humanité, notre avenir est étroitement lié, et la pandémie mondiale de COVID-19 l'a montré clairement. Elle met en évidence la sagesse et la nécessité d'élaborer des stratégies, des approches et des solutions collectives pour atténuer les défis mondiaux.

Monsieur le Président,

Il est urgent de défendre nos institutions multilatérales en prenant des mesures légitimes sur les questions portées à l'attention de l'ONU. Cela permettra d'instaurer et de maintenir la paix et la coopération dans un ordre mondial tranquille.

Monsieur le Président,

Pour atteindre cet objectif, il faut créer un espace permettant de prendre en compte de manière adéquate et juste les préoccupations et les intérêts de tous les États Membres. Pour les petits États comme la Gambie, l'ONU a toujours servi de cadre de négociation, de discussion, de coopération et de collaboration pour une action collective mondiale. Par conséquent, nous réaffirmons notre engagement envers la Charte et les principes des Nations Unies.

Monsieur le Président,

La Charte a donné aux institutions les moyens de faire face à toutes les formes de crises, telles que la pandémie, qui menace notre existence. La riposte à cette pandémie doit être à la hauteur de l'ampleur du défi. La dévastation est déjà immense en termes de pertes en vies humaines, de pertes économiques et de ses conséquences sociales et émotionnelles sur les pays, les communautés et les individus. Une solution multilatérale s'impose comme la voie la plus sûre vers la sécurité et le relèvement pour nous tous.

Monsieur le Président,

Les systèmes de santé du monde entier ont du mal à faire face à la crise, obligeant de nombreux pays, dont la Gambie, à adopter des mesures inhabituelles qui exigent des ressources énormes et variées.

Nous reconnaissons cependant que nos efforts ont été considérablement renforcés par l'appui apporté par nos amis et partenaires internationaux, comme l'ONU, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Union européenne et des amis bilatéraux.

Cela met en lumière l'importance et la pertinence de la coopération et de la solidarité internationales dans la recherche de solutions aux défis mondiaux.

Monsieur le Président,

Les petits pays et les pays en développement ont du mal à gérer le fardeau de leur dette, tout en essayant de développer leur économie. La pandémie a réduit à néant les progrès que nous avons réalisés, tandis que les faibles revenus et les dépenses publiques élevées sont devenues la norme.

Le taux de croissance du PIB en Gambie a baissé jusqu'à atteindre 2 %, et l'économie continue de se contracter. Notre secteur du tourisme, qui est un des principaux secteurs d'emploi et une source importante de devises, a été dévasté et le chômage augmente rapidement.

Face à cette situation difficile, mon gouvernement a mis en place, avec l'appui de ses partenaires, des programmes de protection sociale pour atténuer les effets négatifs sur notre population. Ces interventions ne sont pas viables sans un appui extérieur.

La mise en œuvre de notre plan national de développement pour 2018-2021 a été entravée par la pandémie. Comme la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable proclamée par l'ONU a été perturbée par la pandémie, il est essentiel et très urgent d'accélérer la mise en œuvre de nos engagements mondiaux en matière de financement du développement et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Monsieur le Président,

Les pays en développement, comme la Gambie, continueront à avoir besoin de mesures de soutien ou de renflouement de la part de l'ONU et de la communauté internationale pour survivre au ralentissement économique actuel.

Dans cette optique, la Gambie réitère l'appel pressant lancé par l'Union africaine en faveur de l'allègement ou de l'annulation de la dette, d'un meilleur accès au financement mondial, de la réduction des coûts de transaction pour les transferts de fonds et du renforcement de la solidarité et des partenariats au niveau mondial.

Nous espérons que les circonstances et les défis particuliers des pays les moins avancés, notamment les pays en transition comme la Gambie, feront l'objet d'une attention particulière et rapide.

Monsieur le Président,

Outre les économies, il est urgent de reconstruire et de renforcer nos systèmes et infrastructures de santé, qui sont faibles, et grâce à l'action humanitaire, les vies et les foyers brisés.

C'est aussi l'occasion de refondre les systèmes nationaux de soins de santé et les systèmes internationaux de santé et de surveillance épidémiologique afin qu'ils soient mieux préparés à faire face à de telles pandémies.

Monsieur le Président, nous saluons le rôle joué par l'Organisation mondiale de la Santé pour orienter l'action mondiale dans le domaine des soins de santé pour tous. Toutefois, la Gambie a fort besoin d'un appui supplémentaire afin d'élaborer des stratégies et des programmes de redressement pour la période post-pandémique.

La Gambie étant un pays en transition, la pandémie compromet les progrès qu'elle a réalisés dans le rétablissement de la démocratie et la réconciliation et la construction de la paix dans le pays. J'assure, toutefois, la communauté internationale que nous sommes déterminés à mettre en œuvre toutes nos tâches et tous nos programmes de transition avec son appui et celui du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Nous apprécions à sa juste valeur votre soutien inestimable et vous appelons à poursuivre et à étendre ce soutien afin de nous aider à cultiver notre démocratie dans un environnement sain.

Monsieur le Président,

Nous applaudissons également les travailleurs de première ligne et la communauté scientifique qui s'efforcent de sauver des vies et de trouver un vaccin et un remède contre la COVID-19. Nous espérons que, s'ils y parviennent, tous les remèdes sûrs et efficaces seront accessibles et abordables pour tous.

Monsieur le Président,

La pandémie a exposé et aggravé les désavantages de la fracture numérique dans le monde, en particulier dans le domaine de l'éducation.

Des millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à des salles de classe virtuelles parce qu'elles n'ont toujours pas les moyens d'accéder à Internet.

L'accès au cyberspace est devenu le trait distinctif au travail et dans l'éducation. Les pays en développement ont besoin d'un appui, par le biais de partenariats renforcés dans la mise en œuvre de l'ODD 4, afin de combler le fossé numérique et de créer l'égalité des chances en matière d'accès à l'information et à une éducation de qualité, notamment en ce qui concerne les compétences techniques et informatiques.

Monsieur le Président,

L'insécurité continue de poser un grave défi aux pays du Sahel. Les attaques aveugles contre les communautés, les massacres d'innocents et les actes terroristes qui déplacent les populations provoquent des souffrances et des crises indicibles.

Nous saluons les efforts menés par l'ONU, l'Union africaine, la CEDEAO et d'autres partenaires internationaux pour apporter la sécurité et le développement à la région.

La mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est importante pour le maintien d'une paix durable dans la région. Aussi félicitons-nous l'UNOWAS du rôle qu'il joue dans la pacification de la région.

Monsieur le Président,

La Gambie souscrit au Partenariat ONU-UA sur la paix et la sécurité en Afrique. En dépit des turbulences qui l'agitent, l'Afrique contribue à la paix et à la sécurité mondiales et mérite dès lors l'appui de la communauté internationale, en particulier de l'ONU. J'assure à cet organe que la Gambie continuera à honorer ses engagements au titre de l'initiative du Secrétaire général « Action pour le maintien de la paix ».

Monsieur le Président,

La communauté internationale ne doit pas relâcher ses efforts pour rétablir la paix et la stabilité au Mali, en Somalie, au Soudan du Sud, en République centrafricaine et dans d'autres zones de conflit.

Je soutiens que l'ONU et les organisations régionales doivent faire davantage pour perturber les activités de tous les réseaux terroristes et criminels armés. En outre, les efforts menés par l'Union africaine pour faire taire les armes sur le continent méritent un appui international continu afin de renforcer la paix et la stabilité sur le continent africain.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, nous appelons la communauté internationale à prendre en compte l'Initiative de paix arabe et à engager un dialogue pacifique et authentique sur la solution des deux États.

Monsieur le Président,

Nous appuyons l'action de la Cour pénale internationale et exhortons les États-Unis à révoquer les sanctions qu'ils lui ont imposées, ainsi qu'à ses fonctionnaires. Le respect de l'état de droit profite à tous les États démocratiques.

Nous réaffirmons par ailleurs l'intérêt que nous portons à l'affaire dont a été saisie la Cour internationale de Justice sur le sort des Rohingyas au Myanmar. À cet égard, nous comptons sur l'appui et les efforts de l'Organisation de la coopération islamique et de tous les véritables partenaires pour faire en sorte que justice soit rendue au Myanmar.

Monsieur le Président,

Afin de promouvoir les relations amicales entre les États, la Gambie appelle à la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis. Dans le même ordre d'idées, nous souscrivons sans réserve à la politique d'une seule Chine et nous nous réjouissons du renforcement d'une coopération internationale mutuellement bénéfique avec la République populaire de Chine.

Monsieur le Président,

Alors que nous célébrons les 75 ans d'existence de cette organisation démocratique, il est paradoxal que l'Afrique en soit encore à négocier sa représentation au Conseil de sécurité. Pourtant, une grande partie de son programme concerne le continent africain. Il est indiscutable que la voix de l'Afrique au sein du Conseil renforcerait la confiance et la légitimité de ses décisions.

Monsieur le Président,

Nous exprimons notre soutien indéfectible à votre présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session et nous nous réjouissons de votre leadership fort en ces temps inhabituels et difficiles.

Nous exprimons également notre profonde gratitude à notre frère et ami, le professeur Tijjani Muhammad-Bande, du Nigéria, et à son excellente équipe pour les remarquables compétences de leadership et le dynamisme dont ils ont fait preuve pendant sa présidence.

Pour terminer, je souhaite à tous les Membres un heureux et productif soixante-quinzième anniversaire.

Annexe XV**Allocution de M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise**

[Original : français]

Monsieur le Président, Majestés,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation, Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Président,

Permettez-moi à l'entame de mon propos, de vous adresser mes vives félicitations pour votre brillante élection à la présidence de cette soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

J'y vois un témoignage éloquent du rayonnement de la diplomatie de votre pays et la traduction de sa haute considération par la communauté internationale.

Je puis vous assurer du plein soutien du Gabon tout au long de votre mandat.

Je voudrais saluer le travail accompli par votre prédécesseur le professeur Tijjani Muhammad-Bande qui, dans un contexte sanitaire particulièrement difficile, a su mobiliser les efforts de nos États afin de conduire notre agenda.

J'exprime également toute mon appréciation au Secrétaire général, M. António Guterres, pour le travail réalisé dans le renforcement de l'efficacité de notre Organisation et pour son engagement à mettre en œuvre les réformes structurelles que l'ONU a amorcées.

Monsieur le Président,

Le monde est aujourd'hui à un tournant de son histoire. Nous sommes, en effet, en plein milieu d'une crise sanitaire sans précédent, qui déstructure nos sociétés et dont le bilan affecte chaque nation.

En effet, la pandémie de COVID-19 a contribué à amplifier les défis politiques, sécuritaires et socio-économiques auxquels nos États sont régulièrement confrontés.

Aussi devrions-nous tirer les enseignements de cette crise multiforme.

D'emblée, l'un des constats qui s'impose à nous est notre interdépendance face à toute menace contre la chaîne de l'humanité dont nous sommes tous des maillons.

Cela nous rappelle que la seule voie de salut est le multilatéralisme et plus de solidarité internationale.

C'est à l'aune de cette réalité, que les pères fondateurs de notre Organisation, ont bâti le socle conceptuel de la sécurité collective qui est au cœur de la Charte des Nations Unies.

Une évidence qui se dégage de ce contexte de crise, est l'insuffisance d'un cadre normatif pour faire face aux défis globaux qui se posent à notre monde.

Aussi, devrions-nous, nous réinventer et agir plus efficacement pour contenir les menaces transnationales et transfrontalières, à l'instar de la pandémie actuelle.

Au moment où le concert des nations célèbre les 75 ans d'existence de l'ONU, notre maison commune, nous devons être à la hauteur des valeurs et des idéaux qui ont guidé sa création.

C'est le lieu de se féliciter de l'importante Déclaration adoptée à l'occasion de la commémoration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU.

Celle-ci reflète l'ampleur de la tâche qui nous incombe et la mesure des engagements à prendre afin que personne ne soit laissé en marge.

Monsieur le Président,

La thématique de nos travaux est d'une portée particulièrement pertinente et opportune. En effet, « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement au multilatéralisme » sont des termes forts qui interpellent nos consciences respectives.

En effet, les Nations prises individuellement ne sauraient se mettre à l'abri du dérèglement climatique, des tensions liées à la concurrence des échanges commerciaux, à la montée des inégalités, à la multiplication des attentats terroristes et des actes de criminalité transnationale.

« Le monde dans lequel nous vivons » a ainsi besoin d'un système multilatéral qui impulse une coopération au bénéfice de tous et à une mutualisation de nos efforts.

À cet égard, la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU qui intègre une représentation équitable en son sein et une amélioration de ses méthodes de travail, se révèle comme une nécessité voire une exigence.

Le Gabon, par ma voix, reste fondamentalement attaché à la Position commune africaine, telle qu'exprimée par le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte.

Parallèlement à plus de solidarité internationale et à la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale ainsi que la réforme du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), doivent également être menées en vue d'impulser une dynamique nouvelle à notre Organisation.

Monsieur le Président,

« Les Nations Unies qu'il nous faut », sont également tributaires d'une redéfinition des missions assignées aux institutions de Bretton Wood, afin d'en faire de véritables moteurs du développement et de la croissance mondiale.

Ces réformes, sont indispensables à l'émergence d'un ordre international plus juste prônant au mieux les intérêts de tous, car elles impactent la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 ; y compris la réponse aux légitimes aspirations des Peuples africains contenues dans l'Agenda 2063.

Monsieur le Président,

« Les Nations Unies ont tout naturellement vocation », à être une réponse des Peuples du monde face aux menaces à leurs aspirations de dignité, de paix et de prospérité.

Les Nations Unies doivent ainsi être la réponse de l'humanité contre la fatalité et l'injustice.

L'exigence d'action pour un système multilatéral plus juste et équitable, a pour corollaire la stabilisation des cours des matières premières qui sont soumises à une spéculation excessive.

Celle-ci est source d'instabilité difficilement compatible avec la prévisibilité des ressources mobilisables, dont nos pays ont tant besoin pour la réalisation de leurs objectifs de développement.

Dans la même dynamique, une justice plus équitable consisterait sans doute, à rétribuer les pays qui disposent de matières premières, le juste prix de leurs ressources naturelles.

«L'avenir que nous voulons» exige également le respect des engagements souscrits.

C'est le lieu pour moi de rappeler l'urgence de concrétiser ces engagements pris en faveur des pays en développement.

Que ce soit en matière de transfert de technologies propres ou d'amélioration de l'accès des peuples à l'énergie renouvelable.

Il s'agit pour nous d'accélérer leur passage d'une industrie traditionnelle à consonance polluante à une industrie décarbonée, respectueuse de l'environnement.

Pour le Gabon, celui-ci repose sur un socle constitué de trois piliers : l'amélioration du cadre de vie, la mise en œuvre des projets d'adaptation aux changements climatiques et la préservation de la biodiversité.

Monsieur le Président,

Tout développement ne saurait être durable sans paix, ni sécurité et sans stabilité. Malheureusement, ces fondamentaux continuent à être mis à mal dans plusieurs régions du monde.

Les attaques terroristes récurrentes nous révèlent qu'aucune Nation n'est à l'abri de cette menace pour laquelle notre réponse doit être fondée sur une franche coopération à l'échelle locale, nationale, régionale et globale.

Bien évidemment, le Gabon, par ma voix, solidaire de la communauté internationale, condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et apporte son soutien aux pays et aux peuples qui en sont victimes.

Monsieur le Président,

Le prix de l'instabilité conjugué aux effets du terrorisme, des foyers de tension et des déstabilisations multiformes, est particulièrement lourd pour de nombreux pays africains.

En effet, ils se trouvent contraints de consacrer d'importantes ressources à ces phénomènes entretenus, entre autres, par le commerce illicite des armes légères et de petit calibre et le trafic des espèces de faune et de flore sauvages.

Il est évident, pour moi, que dans le combat contre ces sources d'instabilité et de fragilité dans plusieurs régions de notre continent, une approche globale et solidaire s'impose car « toute menace contre une Nation constitue tout naturellement une menace contre tous ».

À cet égard, nous demeurons résolument engagés aux côtés des Nations Unies, de l'Union Africaine, comme au sein de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), à œuvrer à la promotion de la stabilité et de la paix dans nos États.

Monsieur le Président,

Au plan régional, j'ai reçu de mes pairs, le mandat de conduire la réforme institutionnelle de la CEEAC, pour rendre notre Communauté plus efficiente afin qu'elle relève les défis pour lesquels elle a été créée, notamment ceux relatifs à l'intégration régionale et au développement.

Le 28 juillet 2020, la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC a adopté une nouvelle nomenclature pour répondre aux défis majeurs de l'heure, notamment la paix, la sécurité et le développement.

À cet effet, le Traité révisé de la CEEAC est entré en vigueur le 28 août 2020 et la Commission de la CEEAC, nouvel organe exécutif de notre organisation communautaire, a été mise en place le 31 août 2020, à l'issue de la prestation de serment de l'ensemble de ses membres.

Lors de son 17^{ème} Sommet ordinaire, la CEEAC a procédé à l'adoption d'un Plan d'action communautaire pour la mise en œuvre de la résolution 1325 des Nations Unies, de la stratégie communautaire en matière de riposte à la COVID-19.

Elle a aussi procédé à l'harmonisation des règles relatives aux télécommunications, aux technologies de l'information et de la communication, à la cybersécurité et à l'interconnexion transfrontalière.

Monsieur le Président,

Au plan national, le Gabon, à l'instar de nombreux pays, a subi l'impact de la baisse drastique des cours des matières premières, accentué par les effets de la pandémie de la COVID-19. Une situation qui a conduit au ralentissement de son activité économique.

Dans ce contexte, mon pays a poursuivi les réformes engagées, pour résorber les déséquilibres à travers des mesures de relance qui consacrent l'ajustement budgétaire, le développement des infrastructures et la promotion du secteur privé comme leviers de la diversification et de la transformation de notre économie.

Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir des signaux encourageants qui se dégagent de la mise en œuvre de notre Plan de Relance de l'Économie.

En effet, grâce au retour de la croissance impulsée par ces réformes, le Gabon retrouve progressivement des marges de manœuvre.

Celles-ci sont nécessaires au financement des investissements les plus urgents, notamment en matière de santé, d'éducation, de formation, d'emploi et d'infrastructures.

Monsieur le Président,

L'inclusion est une préoccupation majeure dans l'orientation politique de mon pays.

C'est toute la portée du programme politique pour « l'égalité des chances », que j'impulse en faveur d'un développement plus juste et équitable, revalorisant les femmes, les jeunes, les personnes les plus vulnérables, afin que personne ne soit laissé en marge du développement de mon pays.

C'est dans cet élan, qu'il m'a été donné de nommer récemment une femme aux fonctions de Premier ministre, Chef du Gouvernement.

Ainsi, trois dames de grande valeur, parmi de nombreuses femmes de qualité, occupent désormais de très hautes responsabilités au sommet de l'État.

C'est le cas notamment à la Cour Constitutionnelle, au Sénat ainsi qu'à la Primature. Elles sont d'un apport inestimable à la consolidation de nos acquis démocratiques et de notre marche vers le progrès.

Monsieur le Président,

« L'avenir que nous voulons et l'ONU qu'il nous faut » resteront des vœux pieux tant que de nombreux peuples et des êtres humains demeureront en proie au fardeau de sanctions iniques et souvent injustes.

Je voudrais, à cet égard, réitérer l'appel solennel pour la levée totale de l'embargo qui frappe Cuba depuis plusieurs décennies pour permettre à ce pays de réaliser les objectifs de développement durable.

Je ne saurais clore mon propos, sans réaffirmer l'attachement du Gabon au multilatéralisme, seule voie dans notre légitime quête d'un avenir en confiance, et dans notre ambition commune de bâtir une Organisation qui fait face aux enjeux complexes du développement durable.

En définitive, une Organisation qui trouve les solutions appropriées et pérennes aux défis et menaces qui se posent à l'humanité.

Je vous remercie.

Annexe XVI

Allocution de M. Faiez Mustafa Serraj, Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'entente nationale de l'État de Libye

[Original : arabe]

Monsieur le Président,

Vos Excellences, honorables représentants et représentantes,

Mesdames, Messieurs.

Que la paix, ainsi que la miséricorde et les bienfaits de Dieu soient sur vous.

C'est un immense plaisir, Monsieur le Président, de commencer par vous féliciter, vous et votre pays frère, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session. Je vous souhaite toute la réussite possible dans l'exécution de votre mandat. Je tiens à vous assurer que la délégation de mon pays est prête à coopérer avec vous à la réalisation des objectifs de la session.

Je tiens également à exprimer mes remerciements et ma reconnaissance à votre prédécesseur, M. Tijjani Muhammad-Bande, pour les efforts qu'il a déployés durant sa présidence de la session précédente. En outre, je m'en voudrais de ne pas mentionner les efforts constants que déploie le Secrétaire général António Guterres pour respecter les principes et objectifs des Nations Unies.

Malheureusement, la session de cette année se tient dans un contexte international difficile et cruel causé par la maladie à coronavirus (COVID-19), laquelle n'a cure des frontières géographiques et ne fait pas de distinction entre les personnes. La pandémie continue de causer d'importantes pertes en vies humaines et de faire peser une menace sur tous les secteurs des services et de la production, en particulier dans les pays pauvres touchés par l'instabilité et le conflit. Comme le Secrétaire général l'a souligné à plusieurs reprises, nous ne pourrons vaincre la pandémie que grâce à la solidarité, à une plus grande coopération internationale mutuelle et à des efforts concertés.

Chaque fois que j'ai l'occasion de m'adresser à l'Assemblée, je regrette de ne pas pouvoir parler de la fin de la difficile période de transition à laquelle mon pays est confronté, ou des succès qu'il a remportés en relevant des défis de taille. Je regrette de ne pas pouvoir dire que mon pays est en voie de construire un État civil et démocratique où la passation du pouvoir s'accomplit pacifiquement, où l'état de droit est respecté et où les droits et la dignité des personnes sont protégés.

Malheureusement, certains cherchent à saper ces aspirations, au nom desquelles le peuple libyen a fait de considérables sacrifices. Ils continuent de s'employer par tous les moyens, si destructeurs ou injustes soient-ils, à s'emparer du pouvoir et gouverner par la force. Néanmoins, nous sommes déterminés à poursuivre les objectifs pour lesquels les martyrs ont fait le sacrifice ultime. Les héros de notre armée nationale et de nos forces armées ont prouvé qu'ils pouvaient vaincre quiconque cherchait à imposer la dictature et le règne de l'individu.

Nous avons tenu notre promesse lorsque nous avons affirmé que les envahisseurs n'entreraient pas dans Tripoli. Le 4 avril, la ville continuait de résister à une attaque tyrannique menée par les agresseurs et les milices qui les appuient, laquelle a entraîné d'innombrables pertes humaines et matérielles. Nos héros ont fait le sacrifice ultime

pendant l'opération « Volcan de la colère » et nous avons réussi à triompher de l'agression. Malheureusement, elle a été soutenue par des pays connus de tous et mentionnés dans les rapports de l'ONU. C'est inacceptable car cela représente une violation de la souveraineté et de l'indépendance de la Libye, ainsi que des résolutions du Conseil de sécurité et du droit international, qui interdisent l'ingérence dans les affaires intérieures des États. Il ne fait aucun doute qu'un tel comportement ne saurait être comparé aux accords légitimes conclus avec certains États par le Gouvernement légitime.

À mesure que se font jour de nouveaux développements avec la défaite de l'agresseur et la victoire du peuple libyen, nous sommes déterminés à surmonter tous les obstacles et à construire un État démocratique. Nous appelons ces États à revoir leurs positions et à s'abstenir de s'appuyer sur les agresseurs. Ils devraient plutôt discuter avec le Gouvernement d'entente nationale sur la manière de trouver des solutions à leurs préoccupations. Nous devons œuvrer à l'établissement et à la promotion d'une coopération fondée sur le respect mutuel, les intérêts communs et le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Nous avons souligné à toutes les occasions notre attachement à un règlement pacifique, par le truchement d'un dialogue constructif, car c'est le seul moyen de sortir de la crise. Nous prenons une part positive dans le processus de paix mené sous les auspices de l'ONU et nous lui offrons toute l'aide possible à cet égard. Nous sommes également engagés de bonne foi dans des initiatives visant à trouver une solution, comme l'a démontré la récente Conférence de Berlin. Nous avons proposé plusieurs initiatives visant à régler la crise politique et sécuritaire, ainsi que des plans et programmes conçus pour venir à bout des défis auxquels sont confrontés les Libyens au quotidien. Nous avons constamment prouvé que nous voulons la paix, et non la guerre et la destruction.

Même si nous possédons la force et la foi nécessaires pour résister à l'agresseur et en triompher, nous voulons empêcher les effusions de sang et les pertes de vies humaines. Nous voulons également unir nos efforts pour lutter contre la pandémie de COVID-19, qui est une menace pour nos citoyens. Nous avons annoncé un cessez-le-feu le 21 août et avons appelé à des élections d'ici à mars de l'an prochain. Nous avons souligné qu'un cessez-le-feu effectif et durable exige que les régions de Syrte et de Joufra soient exemptes d'armes. Les forces et les mercenaires étrangers doivent quitter ces deux districts, ainsi que l'ensemble du territoire libyen. C'est ainsi que nous garantirons la souveraineté du territoire libyen établie par le Gouvernement d'entente nationale.

Nous nous félicitons de l'appui régional et international à cette initiative et attendons avec intérêt des mesures pratiques propres à conduire rapidement à un retrait total des zones susmentionnées.

Les mercenaires doivent rentrer dans leur pays ; et les ports et les champs pétrolifères doivent être rouverts immédiatement. Des influences extérieures ont forcé leur fermeture, laquelle a entraîné des pertes estimées à 9 milliards de dollars, en plus de dommages considérables aux infrastructures pétrolières.

Nous nous sommes félicités de la déclaration des dirigeants politiques de l'est de la Libye appelant à un cessez-le-feu et à la reprise de la production pétrolière. Nous n'avons toutefois pas encore vu de réaction de la part des groupes armés et des milices. Au lieu de cela, leur porte-parole a fait des déclarations hostiles et nous avons vu leurs forces commettre des violations, avec l'appui de mercenaires. Nous les tenons pour responsables des affrontements militaires et du bilan humain et matériel qui en découlera.

Nous avons tenté à de nombreuses reprises d'améliorer les conditions de vie des Libyens, de renforcer les secteurs des services et de limiter la prolifération des armes et l'insécurité. Dans nombre de cas, grâce à la coopération avec la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, nous avons réalisé des progrès tangibles. Cependant, ces efforts n'ont pas été durables en raison d'interventions extérieures négatives et de la division entre nos institutions, ainsi que de l'arrêt de la production de pétrole, qui est notre principale source de revenus.

Nous avons toujours su que des politiques menées par un gouvernement d'unité nationale élu sont nécessaires pour relever ces défis. C'est pourquoi nous réitérons notre appel en faveur d'un accord ancré dans la Constitution et de la tenue d'élections présidentielle et parlementaires. Nous espérons un soutien international fort. Nous nous félicitons également de la contribution efficace des Nations Unies pour garantir les conditions nécessaires à la réussite des élections, que les Libyens qui croient en la démocratie et aux institutions de l'État attendent depuis bien trop longtemps.

Sans aucun doute, cela mettra fin à la crise de légitimité. Dans ce sens, nous pensons qu'il faut s'empresse de reprendre le dialogue politique et d'y intégrer toutes les parties prenantes – toutes les factions et tous les partis politiques, toutes les régions et tous les segments de la société, quelle que soit leur affiliation ou leur idéologie. La seule exception concernerait les personnes dont il est prouvé qu'elles ont commis des crimes et versé du sang libyen.

En ce qui concerne les questions relatives aux droits humains, nous soulignons notre détermination à protéger et à promouvoir ces droits. À cette fin, nous avons promulgué un certain nombre de lois au niveau national. En dépit des difficultés auxquelles nous sommes confrontés, nous nous efforçons d'honorer nos obligations internationales issues des conventions internationales pertinentes et nous examinons actuellement notre adhésion à d'autres traités et conventions qui promeuvent les droits humains. Nous attachons par ailleurs une grande importance à la promotion des droits de la femme et de l'égalité des genres et nous continuons d'assurer la gratuité de l'éducation et des soins de santé pour tous les citoyens.

L'agression contre Tripoli constituait une violation flagrante de tous les principes des droits humains, puisque des bombardements aveugles ont causé la mort, la destruction et des déplacements. L'emploi de mines terrestres et les exécutions ont abouti à des charniers dans la ville de Tarhouna, découverts après la défaite de l'agresseur.

Ces violations flagrantes des droits de l'homme ont été abordées par le Conseil des droits de l'homme, qui a répondu à nos demandes et formé une commission d'enquête sur la question. Nous nous félicitons de cette décision et réaffirmons notre volonté de coopérer avec le Conseil et de faciliter ses travaux. Nous appelons également le Conseil à enquêter sur les violations subies par les citoyens de la ville de Syrte aux mains des milices de Haftar, dont, tout récemment, la détention de plusieurs hommes et l'exécution de l'un d'entre eux devant sa famille.

Le Gouvernement d'entente nationale s'engage à sauvegarder le droit des citoyens à s'exprimer pacifiquement, tel qu'il est consacré par la loi, et à protéger les manifestants en leur permettant d'exprimer leurs opinions et leurs demandes légitimes en ce qui concerne de meilleures conditions de vie, de meilleurs services et la fin de la corruption. Nous ne tolérerons aucune tentative visant à les réprimer par la force.

Mon pays réaffirme son rejet et sa condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quelle qu'en soit la source et quel qu'en soit le motif. Nous soulignons que le terrorisme est un phénomène mondial qui ne doit être lié à aucune religion ni aucune foi. Mon pays a consenti d'immenses sacrifices pour éliminer les organisations terroristes parmi lesquelles se trouvaient un certain nombre de combattants étrangers, comme l'organisation étrangère Daech. En prenant la Libye pour cible, Daech a menacé notre sécurité, notre stabilité et notre sûreté, ainsi que nos ressources naturelles, qu'il a cherché à exploiter au service de ses plans diaboliques, qui n'ont rien à voir avec l'islam.

La Libye a ratifié toutes les conventions internationales relatives à la lutte contre le terrorisme et considère la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies et ses quatre piliers comme l'un des cadres juridiques internationaux les plus importants pour faciliter la lutte contre le terrorisme par le biais de la législation nationale. La promotion de la coopération régionale et internationale reste le meilleur moyen de traquer et d'éliminer les réseaux terroristes et, à cet égard, nous devons souligner la nécessité d'appuyer les plans et programmes régionaux et sous-régionaux de lutte contre le terrorisme. En Libye, par exemple, nous coopérons avec certains de nos voisins dans le cadre d'efforts conjoints de contrôle des frontières afin d'arrêter et de poursuivre les terroristes.

Mon pays accorde une attention de tous les instants au phénomène de la migration irrégulière et reconnaît la nécessité urgente de s'attaquer au flux continu de migrants qui sont exposés à des dangers considérables, notamment l'exploitation par les réseaux de traite des êtres humains. La migration irrégulière est une tragédie humaine à laquelle la communauté internationale n'a pas été en mesure de trouver une solution à ce jour. En tant que pays de transit, la Libye doit faire face aux graves répercussions économiques, sociales et sécuritaires résultant de ce phénomène, qui a exacerbé l'instabilité dans notre pays et eu des retombées négatives pour la société libyenne. Il est devenu difficile de répondre à un tel phénomène sans une coopération et une assistance extérieures à la hauteur des défis et des graves conséquences qui en découlent.

Nous attendons avec intérêt de poursuivre notre collaboration avec les organisations internationales avec lesquelles nous nous concertons et coordonnons notre action afin d'obtenir des données réalistes et objectives sur les migrants en Libye et les difficultés auxquelles ils se heurtent. Nous ne pensons pas que des rapports unilatéraux contenant des informations inexacts et exagérées soient utiles pour parvenir à de véritables solutions. Ces rapports sont décevants, car ils se concentrent sur des violations présumées par les autorités compétentes du pays sans mentionner les efforts de ces mêmes autorités pour servir les intérêts des migrants. Les mêmes rapports négligent de mentionner le fait que plus d'un demi-million de migrants en situation irrégulière vivent paisiblement parmi les Libyens, travaillent dans divers secteurs et envoient des fonds à leur famille dans leur pays d'origine.

Il existe un large consensus international sur le fait qu'aucun pays ne peut relever à lui seul les défis de la migration. La Libye est une victime et non une cause de la migration irrégulière. C'est pourquoi nous réaffirmons que la meilleure solution est de s'attaquer aux causes profondes qui poussent les gens à fuir leur pays d'origine. Il est impératif que la communauté internationale aide ces pays et les encourage à mettre en œuvre de véritables programmes de développement et à améliorer les services, en ne ménageant aucun effort pour éliminer la pauvreté, le chômage et toutes les autres difficultés qui poussent les gens à se lancer dans des migrations au péril de leur vie.

Mon pays attache une grande importance au désarmement et à la promotion de la paix et de la sécurité internationales, comme en témoignent notre participation active aux discussions sur le sujet ainsi que notre coparrainage de plusieurs résolutions de l'ONU. Nous continuons à respecter tous les traités et conventions internationaux pertinents, conformément à notre compréhension de la menace que la production et le stockage d'armes de destruction massive font peser sur la paix et la sécurité internationales, et de l'horreur auquel ces armes exposent l'humanité tout entière. La Libye contribue également aux efforts internationaux visant à éliminer les armes de destruction massive et à maintenir la paix et la sécurité internationales.

Près de cinq années se sont écoulées depuis que nous avons commencé à mettre en œuvre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, mais nous sommes préoccupés par les graves problèmes posés par la pandémie de COVID-19 qui sapent les acquis et empêchent de nouveaux progrès. La Libye continue de se heurter à de nombreux défis en ce qui concerne la réalisation des ODD, notamment en raison de l'insécurité et de l'instabilité politique qui sévissent dans le pays.

Nous sommes tous conscients qu'il ne peut y avoir de développement sans sécurité, et vice versa. Dans ce contexte, il nous tarde de surmonter les difficultés que nous rencontrons actuellement afin de pouvoir lancer de véritables plans et programmes de développement et de promouvoir l'économie en vue de la réalisation des ODD.

Il est essentiel de mobiliser les ressources locales et de les employer dans la mise en œuvre des programmes de développement. Une grande partie des fonds de la Libye ont été drainés du pays. Aussi demandons-nous aux États dans lesquels ces fonds ont été introduits clandestinement de nous aider à les récupérer.

À cet égard, nous voulons évoquer les actifs gelés du fonds souverain libyen, qui sont exposés à des pertes en raison des sanctions imposées par le Conseil de sécurité depuis 2011. Nous soulignons que le but de ces sanctions était de préserver les actifs et les fonds libyens, et non de continuer à les éroder.

De fait, nous subissons d'importantes pertes en raison du gel de ces fonds et actifs. Depuis mars 2016, nous fournissons au Conseil de sécurité et au Comité des sanctions des données claires et consécutives sur l'ampleur des lourdes pertes que nous essuyons, et avons demandé que le régime de sanctions existant soit modifié afin d'éviter qu'elles ne se poursuivent. Malheureusement, nous n'avons pas encore reçu de réponse effective à notre demande légitime.

Ma délégation appuie les réformes menées par le Secrétaire général en ce qui concerne certains organes des Nations Unies. Malgré les progrès réalisés jusqu'à présent sur ce front, la réforme du Conseil de sécurité, qui est l'organe le plus important de l'Organisation, est encore loin d'être adéquate. Il est essentiel d'introduire de véritables réformes au sein du Conseil de sécurité, car ce dernier ne reflète plus les réalités internationales contemporaines et les graves défis du XXI^e siècle qui constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales.

La réalité géopolitique actuelle est mûre pour une réforme et une représentation équitable au sein du Conseil. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de corriger les injustices historiques infligées au continent africain en termes de manque de représentation équitable parmi les membres permanents et non permanents du Conseil. Nous réaffirmons les demandes de l'Union africaine, contenues dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte, à savoir deux sièges permanents avec tous les droits et pouvoirs, y compris le droit de veto, et deux sièges non

permanents supplémentaires. Ces exigences sont justes et reflètent le droit du continent africain à participer effectivement à la prise des décisions du Conseil, qui sont souvent axées sur des questions africaines. Ces exigences représentent également le strict minimum à faire pour rectifier la marginalisation et les injustices historiques infligées au continent africain. Dans ce contexte, je tiens également à exprimer notre appui à la demande présentée par le Groupe des États arabes en vue d'obtenir un siège permanent au Conseil.

La paix au Moyen-Orient ne sera jamais possible tant que la Puissance occupante continuera d'occuper des territoires palestiniens, de créer de nouvelles implantations, de menacer d'annexer de nouvelles terres et d'imposer de nouveaux blocus injustes, au mépris total de toutes les résolutions internationales pertinentes.

Nous nous associons au peuple palestinien dans son rejet des pratiques des autorités d'occupation et pour exiger que le peuple palestinien puisse exercer son droit de créer un État indépendant avec Al-Qods al-Charif pour capitale. Nous rejetons également toutes les tentatives d'abuser de la question palestinienne pour servir des intérêts non palestiniens ou conclure des accords que les Palestiniens n'ont pas approuvés et auxquels ils n'ont pas participé. La Libye continuera d'appuyer la question palestinienne et le peuple palestinien dans sa quête de création d'un État indépendant attendu depuis longtemps, pour lequel des milliers de martyrs ont fait don de leur vie.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'un État démocratique et civil est l'aspiration du peuple libyen, la raison de sa révolte et l'objectif qu'il s'emploie à atteindre. Nous aspirons à vivre dans un État où le transfert du pouvoir est pacifique, où les droits de l'homme sont respectés, où la dignité humaine est préservée et où le droit limite les abus, quelle que soit leur source. Nous aspirons à bâtir un État qui vit dans la paix et réalise le développement, qui coopère avec ses voisins et qui renonce à la violence et lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

La Libye possède les capacités et les ressources naturelles nécessaires, et elle occupe une position stratégique et privilégiée, lui permettant de réaliser ces aspirations. Avec l'aide de leurs amis, les Libyens pourront bâtir un avenir prospère pour leur pays. Nous espérons clore rapidement ce chapitre douloureux de l'histoire de notre pays alors que nous nous transformons en un État démocratique et pluraliste au sein duquel la diversité culturelle est respectée – un État de lois et d'institutions.

Annexe XVII

Allocution de M. Nicos Anastasiades, Président de la République de Chypre

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à exprimer notre profonde reconnaissance au Président de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, M. Muhammad-Bande, pour ses remarquables qualités de dirigeant durant cette période sans précédent de la pandémie de COVID-19.

Je tiens également à féliciter le Président nouvellement élu de l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session, M. Volkan Bozkir, et je lui souhaite plein succès dans l'exercice de ses fonctions, de manière équitable et transparente.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La République de Chypre appuie pleinement le thème choisi pour cette session historique qui marque le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU.

Un thème qui est aussi pertinent que jamais, car il contient des références explicites, et je cite : « L'avenir que nous voulons, les Nations Unies dont nous avons besoin : réaffirmer notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme... »

Nous observons tous des tendances unilatéralistes et la réapparition de discours nationalistes, qui créent un déficit de légitimité mettant en doute la crédibilité globale et qui minent l'efficacité de l'Organisation.

Dans le même temps, nous sommes également témoins de crises mondiales telles que la pandémie, les conflits civils, les migrations forcées, le fondamentalisme religieux, la faim et la pauvreté, l'extrémisme violent et la destruction du patrimoine culturel.

Et nous devons être honnêtes : c'est exactement pour les mêmes raisons que l'efficacité du multilatéralisme suscite la déception et le scepticisme, car les personnes expriment leur frustration face à des institutions internationales qui sont détachées, incapables d'obtenir des résultats ou réticentes sur ce point.

Nous devons faire en sorte d'honorer nos responsabilités communes en mobilisant notre esprit d'initiative collectif, réaffirmer notre engagement et rétablir les fondements d'un multilatéralisme efficace, la responsabilité commune et une plus grande solidarité.

À cette fin, le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU offre à l'Organisation la possibilité de reprendre son rôle inhérent et de revigorer ses outils afin de défendre les valeurs universelles.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Durant cette période extraordinaire, la pandémie a exposé la vulnérabilité et les fragilités du monde, montrant que des efforts concertés représentent l'unique espoir de l'humanité et un besoin impérieux.

Comme l'a éloquemment exprimé le Secrétaire général : « Toutes et tous, nous partageons la responsabilité de prévenir la propagation de la COVID-19. Nous traversons cette épreuve ensemble, aucun pays ne peut faire cavalier seul ».

À cet égard, je dois admettre que je reste, et je pense que nous le sommes tous, profondément préoccupé par la tendance inquiétante à la hausse du nombre de cas de coronavirus et de morts observée actuellement dans le monde entier.

J'estime donc que le seul moyen d'aller de l'avant pour protéger les groupes de populations les plus vulnérables est de faire preuve de solidarité collective en soutenant les pays dont les systèmes de santé sont dans le besoin.

Une solidarité qui suppose également de partager le vaccin contre la COVID-19 de manière équitable et réciproque une fois qu'il sera en train d'être mis au point.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour m'en tenir à ce que j'ai mentionné concernant l'importance du multilatéralisme et les problèmes auxquels nous sommes confrontés, je vais axer mon intervention sur une région géographique particulière qui fait partie des plus touchées, le Moyen-Orient.

Nous sommes tous préoccupés par les interventions de la Turquie, qui violent l'intégrité territoriale de la Libye et déstabilisent la Libye, la Syrie et l'Iraq, et nous sommes également préoccupés par les violations par ce pays des droits souverains de la Grèce et de Chypre.

La conjugaison des facteurs susmentionnés a créé un climat d'instabilité croissante, qui a des répercussions néfastes, non seulement dans la région mais au-delà.

En dépit de sa petite taille, Chypre facilite les synergies, mais aussi la coopération en promouvant un réseau de partenariats, notamment des modèles trilatéraux et multilatéraux de concert avec la Grèce, avec l'Égypte, le Liban, la Jordanie, Israël, la Palestine et l'Arménie.

Ces partenariats, qui sont fondés sur les principes du droit international et des relations de bon voisinage, ne visent pas à s'attaquer à des pays tiers et n'excluent aucun pays qui partage notre vision s'agissant d'établir les conditions d'une paix et d'une stabilité durables dans notre région.

Malheureusement, dans ce contexte et celui des dernières avancées réalisées en vue du rétablissement progressif des relations entre Israël et les pays arabes, la Turquie ne cesse d'attiser volontairement les tensions en appliquant ses plans expansionnistes par l'emploi de la force.

Permettez-moi de ne pas m'étendre sur le comportement bien connu de la Turquie dans les pays susmentionnés et de me concentrer sur sa position et ses actions unilatérales vis-à-vis de mon pays.

Nul besoin de rappeler que Chypre et son peuple continuent de souffrir de l'invasion militaire illégale de 1974, et en conséquence de l'occupation militaire de 37 % de leur territoire ainsi que du déplacement forcé de 40 % de la population du pays.

Depuis lors, en dépit de la collaboration constructive de moi-même et de mes prédécesseurs en vue de parvenir à un règlement juste et viable, du fait de la position intransigeante de la Turquie et de ses exigences irrationnelles, Chypre reste le dernier pays européen divisé.

Le dernier effort visant à parvenir à un règlement a eu lieu en 2017, lorsque le Secrétaire général de l'ONU a pris l'initiative de convoquer une Conférence multilatérale sur Chypre à Crans Montana.

Durant la Conférence, le Secrétaire général a identifié un cadre de six éléments devant être examinés de manière indépendante et globale, notamment le Chapitre sur la sécurité et les garanties, pour parvenir à un accord stratégique qui ouvrirait la voie à un règlement global.

Malheureusement, en dépit de notre coopération constructive et de la présentation de propositions écrites crédibles et réalistes, les négociations n'ont pas abouti du fait de la position inflexible de la Turquie et de sa persistance à maintenir le Traité de garantie anachronique et le droit d'intervention, ainsi que de la présence permanente de militaires.

Une approche qui est contraire à notre qualité d'État Membre de l'Union européenne et à ce que le Secrétaire général de l'ONU a dit explicitement le 4 juin 2017, après sa rencontre avec les dirigeants des deux communautés :

« Les progrès réalisés [sur le chapitre relatif à la sécurité et aux garanties] sont un élément essentiel pour parvenir à un accord global et renforcer la confiance entre les deux communautés en ce qui concerne leur sécurité future. »

Depuis lors, et malgré notre déception, nous n'avons cessé de faire part de notre détermination à reprendre immédiatement, là où ils avaient été interrompus à Crans Montana, les pourparlers directs en vue d'un règlement du problème chypriote.

À cet égard, je me félicite que le Secrétaire général entende s'engager personnellement dans les efforts visant à reprendre le processus de négociation, une fois achevées les procédures politiques internes au sein de la communauté chypriote turque.

En mon nom, je tiens à réitérer notre position inébranlable :

Nous restons déterminés à reprendre immédiatement le processus de paix, conformément à l'accord conjoint pertinent conclu avec le Secrétaire général et le dirigeant chypriote turc le 25 novembre 2019, qui définit les principes de la reprise d'une nouvelle série de négociations.

Dans le même temps, et je dois être clair sur ce point, car c'est une condition préalable fondamentale de tout processus de paix :

Pour que les pourparlers reprennent avec des perspectives réalistes de succès, il est impératif de créer un environnement qui sera propice à des négociations constructives et de bonne foi, sur un pied d'égalité et non dans des conditions d'intimidation et de menaces.

Et j'ai fait cette référence car, en plus de l'occupation continue de notre pays par la Turquie, nous assistons actuellement à une série d'actions provocatrices qui :

Sont contraires au droit international, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, soit du fait des forages illégaux dans notre zone économique exclusive, soit par la menace d'ouverture imminente de la ville clôturée de Varosha, sous contrôle militaire turc.

Monsieur le Président,

Excellences,

Je m'attendais, suite à la récente déclaration du Secrétaire général de l'ONU, selon laquelle il entendait reprendre les négociations, à ce que la Turquie réagisse de manière positive.

Cependant, c'est avec un profond regret que nous avons été informés de la réaction de la Turquie, par le biais de déclarations publiques de son ministre des affaires étrangères, selon lesquelles le pays a pour aspiration et pour but d'établir ou d'imposer une solution à deux États ou un système confédéral de gouvernance.

Mon regret s'est intensifié après les récentes déclarations du Président turc, M. Erdogan, lors de son allocution au débat général des Nations Unies.

Le plus décevant est l'effort futile que déploie M. Erdogan, au mépris total des vérités historiques, pour faire croire que les tensions au Moyen-Orient sont dues aux actions unilatérales entreprises par les Grecs et les Chypriotes grecs.

Je n'aurais jamais pensé qu'un pays – qui a été condamné à maintes reprises par une pléthore de résolutions de l'ONU et de décisions du Conseil de sécurité, ainsi que de la Cour européenne des droits de l'homme, pour son invasion et son occupation illégales de 37 % de notre pays – puisse prétendre que, et je cite : « Derrière les tensions qui existent depuis un certain temps en Méditerranée orientale, des pays agissent forts de l'idée que « le gagnant rafle tout ».

Et je me pose la question :

Quel pays utilise la force pour « tout prendre » ?

Quel pays préfère un comportement interétatique fondé sur la puissance plutôt que sur des règles ?

À quel point M. Erdogan se contredit-il lorsqu'il dit : « Nous n'avons pas de visées sur les droits, recours et intérêts légitimes de qui que ce soit, ni en Méditerranée orientale ni dans aucune autre région » ?

Et je me pose la question :

Quel pays a envahi et occupe toujours Chypre ;

Quel pays a envahi la Syrie ;

Quel pays est intervenu militairement en Libye ;

Quel pays viole les droits souverains de la Grèce ;

Quel pays s'ingère dans les affaires intérieures de l'Iraq ?

Mesdames, Messieurs,

Ce qui est encore plus paradoxal dans l'approche de M. Erdogan est son commentaire selon lequel : « ... nous ne pouvons pas fermer les yeux sur la violation de notre pays et des Chypriotes turcs et sur le fait que nos intérêts sont ignorés ».

Et je me pose encore une fois la question :

Les intérêts de qui sont ignorés lorsque les revendications de la Turquie limitent de 44 % la zone économique exclusive de Chypre au détriment des Chypriotes grecs et turcs ?

Les intérêts de qui sont ignorés lorsque la Turquie :

Choisit de ne pas tenir compte des points de convergence auxquels les dirigeants des deux communautés sont parvenus en 2011 et 2015, qui prévoient que :

a) Un État fédéral cyprite continuera d'être partie contractante à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, et ;

b) Toutes les recettes provenant de l'exploitation des ressources naturelles de l'État seront affectées au gouvernement fédéral.

Et je tiens à rappeler que ces points de convergence n'ont jamais été remis en cause ni par la Turquie ni par la partie chypriote turque.

C'est précisément pour cette raison que la question des hydrocarbures n'a pas été soulevée pendant la période d'intenses négociations entre 2011 et 2017, et qu'elle ne faisait pas partie des éléments du cadre du Secrétaire Général tel que présenté à Crans Montana.

Dans le même temps, la Turquie ne tient pas non plus compte du fait que la République de Chypre a créé un Fonds souverain national qui préserve les intérêts des Chypriotes grecs et turcs découlant de tout revenu provenant de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.

En outre, la Turquie ne prend pas acte de ma proposition de créer un compte séquestre au profit de la communauté chypriote turque, sur lequel seraient déposées toutes les recettes provenant de l'exploitation des hydrocarbures, en fonction de la proportion de la population des États constitutifs.

Et si la Turquie accepte de reconnaître les droits souverains de la République de Chypre dans sa zone économique exclusive, alors lesdites recettes pourraient être libérées au profit de la communauté chypriote turque, avant même le règlement du problème chypriote.

Par conséquent, ce qui précède le prouve, les affirmations de la Turquie selon lesquelles ses actions illégales visent à protéger les droits des Chypriotes turcs sont fausses et non valables, tout comme ses affirmations selon lesquelles la République de Chypre viole les droits de la Turquie sont fausses et non valables.

Cependant, je voudrais saluer la référence faite par M. Erdogan, que je cite encore une fois :

« Notre priorité est de régler les différends dans le cadre d'un dialogue sincère, fondé sur le droit international et sur une base équitable. »

Si M. Erdogan adhère vraiment à ce qui précède et s'il croit sincèrement que les actions de la Turquie contre la République de Chypre sont compatibles avec le droit international, alors pourquoi n'accepte-t-il pas notre proposition d'engager un dialogue bilatéral sincère ou de saisir la Cour internationale de Justice de toute la question ?

Le droit international ne peut être appliqué unilatéralement, au gré des envies de certains.

Ne serait-il pas dans l'intérêt de tous de régler nos différends conformément aux pratiques internationales ?

En mon nom, je tiens à répéter une fois de plus que je suis prêt à engager un dialogue constructif et/ou à respecter l'arrêt de la Cour internationale, quel qu'il soit.

Excellences,

Ce sont toujours ceux qui sont responsables de ne pas parvenir à régler les problèmes ou les différends qu'ils ont eux-mêmes créés qui cherchent à rejeter la faute sur les autres.

C'est exactement ce que M. Erdogan a tenté de faire en accusant notre partie, en prétendant que : « Le seul obstacle à un règlement, c'est l'approche intransigeante, injuste et immature de la partie chypriote grecque ».

Tout ce que j'ai déjà mentionné montre à suffisance que, par son invasion militaire et ses actions illégales ultérieures, cherche à diviser définitivement la République de Chypre.

Les nombreuses résolutions de l'ONU, les décisions du Conseil de sécurité et les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme parlent d'eux-mêmes.

Dans le même temps, je me pose les questions suivantes :

Est-il intransigeant d'aspirer à la création d'un État indépendant et souverain, sans garantie étrangère, sans droit d'intervention d'un pays étranger et sans présence de troupes d'occupation ?

Qui d'autre parmi les 193 États Membres de l'ONU fait l'objet de garanties de la part d'un pays tiers ?

Est-il injuste d'aspirer à établir un État normal dans lequel toutes les décisions seront prises uniquement par ses citoyens, libres de toute dépendance étrangère ?

Est-il intransigeant d'envisager la mise en place d'un système de sécurité robuste, fondé sur la Charte des Nations Unies et les traités de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe ?

Y a-t-il un État fédéral dont la Constitution prévoit que pour chaque décision prise au niveau fédéral, il faut au moins un vote positif d'un membre constituant ? Surtout lorsque le membre constituant est contrôlé par un pays tiers ?

Chers amis,

J'ai présenté cet argument en ayant à l'esprit :

a) Le fait que les colons turcs implantés pourraient désormais être plus nombreux que les Chypriotes turcs, et ;

b) L'insistance de la Turquie à conserver le Traité de garantie, le droit d'intervention et la présence permanente de troupes turques.

Si le Président Erdogan estime que ce qu'il demande pour les Chypriotes turcs est un compromis, que ce qu'il demande est juste, alors pourquoi n'accorde-t-il pas les mêmes droits aux Kurdes, sachant que la proportion de cette population est proche de celle des Chypriotes turcs ?

Excellences,

Je n'ai mentionné là que quelques-unes des demandes, conditions préalables et mesures illégales prises par la Turquie à Chypre.

Je ne vais pas m'appesantir sur les nombreuses autres revendications ou activités absurdes qui ne respectent pas l'idée de parvenir à un règlement viable et fonctionnel, conformément au droit international et à notre qualité d'État membre de l'Union européenne.

Ce que je voudrais répéter, c'est qu'en tant que pays européen et dans le plein respect des valeurs et des principes de l'Union européenne et de l'ONU, notre intention n'a jamais été et ne sera jamais de priver nos compatriotes chypriotes turcs de leurs droits légitimes, conformément à l'acquis communautaire et à la Charte des Nations Unies.

Je suis convaincu, à condition qu'il n'y ait pas d'ingérence étrangère, que les deux communautés peuvent trouver un terrain d'entente afin de parvenir à un règlement qui réponde à la vision de notre peuple, à savoir vivre dans un pays européen, véritablement indépendant et souverain.

Un pays, libre de troupes étrangères et de droits d'intervention, assurant les conditions de stabilité nécessaires à un avenir sûr, prospère et pacifique.

Un règlement sans gagnant ni perdant, dans le respect des sensibilités et des préoccupations des deux communautés.

Pour un État véritablement dirigé par les Chypriotes, et non un État dirigé par des étrangers. L'ère de la colonisation est véritablement révolue.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je tiens à réaffirmer une fois de plus que le renforcement de notre engagement en faveur du multilatéralisme et de la coopération internationale, qui sous-tendent la Charte des Nations Unies, est essentiel pour appuyer les trois piliers des Nations Unies que sont la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

À cette fin, je voudrais me faire écho de l'un des mantras les plus motivants et les plus porteurs d'espoir de la dernière session : « Nous restons unis dans notre humanité commune et dans notre désir de laisser sa chance à la paix ».

Je vous remercie.
